



INTERNATIONAL  
MARITIME  
ORGANIZATION



GIWACAF



# Assistance pour l'élaboration de Plan National d'Intervention d'Urgence en cas de déversements accidentels

Plan opérationnel  
Cartographie des sensibilités  
Politique nationale d'utilisation de dispersants

Bissau, Guinée Bissau  
**RAPPORT D'ATELIER**  
20 – 24 Février 2023

Version Finale :  
Mars 2023

Avec l'appui de :

Ministère de l'Environnement et de la Biodiversité, avec le soutien de l'Institut de la Biodiversité et les Aires Protégées et d'institutions partenaires



## NOTE

Le présent document a été élaboré dans le cadre de l'Initiative mondiale pour l'Afrique occidentale, centrale et australe (GI WACAF) à titre de contribution à la mise en œuvre du plan d'action biennal prévu par cette Initiative, à la suite de la contribution du Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et Marine (PRCM). Les désignations utilisées et la présentation du contenu dans le présent document ne sont pas l'expression d'une quelconque opinion de l'OMI ou de l'IPIECA concernant le statut juridique de tout État, territoire, municipalité ou zone ni de leurs autorités, ni concernant le tracé de leurs frontières ou limites.

Ce document peut être téléchargé sur [www.giwacaf.net/fr](http://www.giwacaf.net/fr) à des fins bibliographiques, il convient de le citer comme suit :

OMI/IPIECA/ PRCM. 2023 février. Rapport de la mission « Développement d'un Plan National d'Intervention d'Urgence en cas de déversements accidentels pour la République de Guinée Bissau » – Rapport final.

## L'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe

Lancée en 2006, l'Initiative mondiale pour l'Afrique occidentale, centrale et australe (GI WACAF) est un partenariat entre l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'Ipeca, association mondiale d'études des questions environnementales et sociales du secteur pétrolier, pour renforcer la capacité des pays partenaires à se préparer et à lutter en matière de pollution par les hydrocarbures.

L'objectif du Projet GI WACAF est de développer et consolider les systèmes nationaux de préparation et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures de 22 pays d'Afrique occidentale, centrale et australe. Le Projet s'inscrit ainsi dans l'esprit des dispositions énoncées par la Convention Internationale de 1990 sur la Préparation, la Lutte et la Coopération en matière de pollution par les hydrocarbures (Convention OPRC 90).

Pour remplir sa mission, le Projet GI WACAF met au point et organise des ateliers, séminaires et exercices dont l'objectif est de communiquer sur les bonnes pratiques existantes dans tous les aspects de la préparation et de la lutte, en s'appuyant sur l'expertise et l'expérience provenant des gouvernements, de l'industrie et d'autres organisations exerçant dans ce secteur spécialisé. Pour préparer et mettre en œuvre ces activités, le Projet s'appuie sur un réseau dédié de points focaux issus des autorités nationales compétentes et des bureaux locaux de l'industrie pétrolière. La promotion de la coopération entre les différentes agences gouvernementales concernées, l'industrie pétrolière et l'ensemble des parties prenantes à l'échelle nationale, régionale et internationale est une composante clé du Projet lors de ces activités.

Le Projet GI WACAF est soutenu et financé par l'OMI et 6 compagnies pétrolières membres de l'Ipeca, à savoir BP, Chevron, ExxonMobil, ENI, Shell, TotalEnergies.



Plus d'information disponible sur [www.giwacaf.net](http://www.giwacaf.net)

## Préambule

En 2022, dans le cadre du développement et de la mise en œuvre de son système national de gestion des déversements accidentés, la Guinée Bissau avait demandé le soutien du GI WACAF et du [PRCM](#) (Partenariat Régional pour la Conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest) pour l'aider à ratifier les conventions internationales pertinentes, à développer son plan national d'intervention d'urgence en cas de déversements accidentés (PNIU), sa politique nationale d'emploi des produits dispersants et ses cartes de sensibilité et pour mettre en œuvre son système national de gestion de déversements. L'atelier, qui a eu lieu en septembre 2022, a marqué le début du développement du Plan National d'Intervention d'Urgence de la Guinée Bissau. [Le rapport d'activité](#) de cet atelier est disponible en version française sur [le site du GI WACAF](#).

Cette année, le GI WACAF maintient son soutien à la Guinée Bissau, en accompagnant le développement du PNIU et les avancées dans la mise en œuvre du système national de gestion des déversements du pays. Un atelier d'avancement a donc été organisé en février 2023 à Bissau, avec pour but de réunir le comité technique national et de fournir une assistance technique aux consultants nationaux dans la rédaction du PNIU.

Afin de mener à bien cette assistance technique, le projet GI WACAF a mandaté la société OTRA pour accompagner et participer au développement du PNIU, notamment sur les Plans Opérationnels et Stratégiques, les cartes de sensibilité des côtes Bissau-Guinéennes et de la politique nationale sur l'usage de dispersants.

Le présent document est le rapport d'activité des cinq jours de travail avec l'équipe nationale sur les plans opérationnel et stratégique, les cartes de sensibilité et la politique de dispersants, répartis en sessions techniques et en sessions de travail.

### Contact Guinée-Bissau

**M. Octávio CABRAL**

Point Focal GI WACAF

Tel: +245 955 288 676

[octaviocabral88@gmail.com](mailto:octaviocabral88@gmail.com)

### Contacts GI WACAF

**Mme. Anaïs GUILLOU**

Cheffe de projet GI WACAF (IMO / IPIECA)

Tel : 00 33 6 30 34 88 92

[giwacaf-project@ipieca.org](mailto:giwacaf-project@ipieca.org)

**Mme. Rim AL AMIR**

Coordinatrice de Projet GI WACAF (IMO)

[giwacaf-project@ipieca.org](mailto:giwacaf-project@ipieca.org)

### Contacts Consultants OTRA

**M. Jean-Yves HUET**

Consultant technique OTRA

Tel : 00 33 6 16 86 46 50

[jyhuet@otra.onmicrosoft.com](mailto:jyhuet@otra.onmicrosoft.com)

**M. Lindsay PAGE-JONES**

Consultant technique OTRA

Tel : 00 33 6 61 94 95 64

[lpagelijones@otra.onmicrosoft.com](mailto:lpagelijones@otra.onmicrosoft.com)

## Executive Summary

**Title of Activity:** Assistance for the development of the National Spill Contingency Plan in the event of accidental spills (Mapping of sensitive areas, National policy on the use of dispersants, Operational Plan).

**Hosted and organized by:** The Secretary of State for Environment and Biodiversity of the Republic of Guinea Bissau and the Institute of Biodiversity and protected areas (IBAP).

**Supported by:** International Maritime Organization (IMO) and Ipieca, the global oil and gas association for advancing environmental and social performance, within the framework of the GI WACAF Project.

**Type of event:** Workshop

**Venue and date of the mission:** 20-24 February 2023 at the Institute of Biodiversity and Protected Areas (IBAP).

**Number of participants:** Around 15 people in all, divided according to the different themes addressed.

### Objectives:

In 2022, a project and technical cooperation were set-up between the Guinea Bissau, PRCM and GI WACAF with the objectives to assist the country to:

- Ratify the relevant international and regional conventions and protocols.
- Develop and approve a National Spill Contingency Plan NSCP with its key annexes: emergency contacts, inventory of resources in country, oil spill sensitivity maps, national dispersant use policy, waste management policy etc.
- A programme to implement the national spill response system in accordance with the provisions of the NSCP (designation, training, exercises, purchases, etc.).

To continue the process initiated in 2022 and to sustain the ongoing effort, a new workshop is planned in February 2023 with following objectives: 1) Clarify and consolidate the **operational plan** and the national organisation for preparedness and response in case of spills and 2) Support the development of **sensitivity maps** as well as 3) Support the development of the **national dispersant use policy**.

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| L'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe.....                                     | 3  |
| 1. Introduction.....  | 7  |
| 2. Objectifs de l'activité.....   | 8  |
| 3. Programme de l'atelier.....  | 8  |
| 4. Lieu, dates et participants.....   | 8  |
| 5. Activités.....   | 8  |
| 5.1. Plan Opérationnel.....   | 8  |
| 5.2. Cartes de sensibilités.....  | 26 |
| 5.3. Politique de dispersants.....  | 32 |
| Annexe 1 : Programme.....   | 34 |
| Annexe 2 : Liste des participants.....  | 37 |
| Annexe 3 : État d'avancement du plan stratégique - janvier 2023.....  | 38 |
| Annexe 4 : Le Plan Opérationnel.....  | 47 |
| Annexe 5 : Plan d'action Plan Opérationnel.....   | 50 |
| Annexe 6 : Légende proposée pour les cartes « sensibilité » adaptées à la Guinée Bissau.....                    | 57 |
| Annexe 7 : Légende proposée pour les cartes « opérations et logistique » adaptée à la Guinée Bissau.....        | 58 |
| Annexe 8 : Découpage retenu pour les cartes « sensibilités » et « opérations et logistique » (Couche SIG).....  | 59 |
| Annexe 9 : Cartes « sensibilités » de la Guinée Bissau réalisées pendant l'atelier – extraits...60              |    |
| Annexe 10 : Cartes « opérations et logistique » de la Guinée Bissau réalisées pendant l'atelier – extraits..... | 62 |
| Annexe 11 : Cartes « stratégiques » de la Guinée Bissau réalisées pendant l'atelier.....                        | 63 |
| Annexe 12 : Carte bathymétrique avec ligne de base, eaux territoriales et zone contigüe.....                    | 64 |
| Annexe 13 : Plan d'action « cartographie ».....   | 66 |
| Annexe 14 : Plan d'action « politique de dispersants ».....   | 69 |

## 1. Introduction

L'atelier national de développement d'un dispositif national d'intervention d'urgence en cas de déversements accidentés en Guinée-Bissau, objet de ce présent rapport, fait suite à quatre ateliers organisés en 2012, 2014, 2018 et 2022. Les trois premiers ateliers avaient pour objectif de former les autorités de la République de Guinée-Bissau à la planification d'urgence. L'atelier de 2018 avait aussi permis de produire des recommandations précises pour l'organisation et la gestion de la lutte. En **2022**, avec le financement du PRCM via la Fondation pour la Nature ([MAVA](#)) et l'apport technique du GI WACAF, la Guinée Bissau a lancé le développement de son Plan National d'Intervention d'Urgence (PNIU), en discutant les aspects législatifs et réglementaires, le plan stratégique et le plan opérationnel. Ce travail de développement a nécessité l'implication de toutes les parties prenantes, notamment à travers deux entités spécifiques mises en place cette même année par décret :

- Le **comité de pilotage national**, en charge de coordonner le développement du plan et sa mise en œuvre.
- Le **groupe technique** pour la rédaction du PNIU (consultants nationaux, consultants internationaux et représentants des entités clés du pays) en charge de réaliser les documents, avec un soutien extérieur au besoin.

En février 2023, la **Guinée Bissau**, par l'intermédiaire de son Point Focal, a demandé le soutien technique du GI WACAF pour le développement de ses cartes de sensibilités côtières, l'élaboration de son plan stratégique et de sa politique de dispersants. L'équipe nationale (groupe technique) s'est donc réunie afin de partager ses avancées avec le GI WACAF et de continuer les travaux de développement du PNIU.

Les objectifs généraux de ce projet d'assistance technique sont (dans la perspective du GI WACAF) :

- D'encourager la Guinée-Bissau à ratifier les conventions de l'OMI pertinentes pour la préparation à et la lutte contre les pollutions accidentelles en mer et les nouveaux protocoles à la convention d'Abidjan, en particulier sur l'industrie pétrolière. <sup>[1]</sup><sub>SEP</sub>
- De fournir un soutien à la Guinée-Bissau pour développer le document du plan national d'intervention d'urgence (en cas de déversements d'hydrocarbures ou autres substances), une politique nationale d'emploi des produits dispersants et des cartes de sensibilité des milieux et activités.
- D'assister la Guinée-Bissau à mettre en place un système national d'intervention d'urgence en cas de pollution accidentelle conformément aux dispositions du plan national.

Dans le cadre de ce projet, l'action du GI WACAF se base sur un travail collaboratif à travers :

- Des séances de travail et ateliers avec les acteurs et les autorités du pays qui permettent de travailler sur les systèmes de gestion de l'urgence et documents du plan.
- Un soutien technique (via des revues et téléconférences), au cours du projet en amont et suite aux ateliers, pour le développement des documents et la mise en œuvre des dispositions, soit directement ou via des spécialistes.

## 2. Objectifs de l'activité

Cet atelier de travail s'est déroulé du 20 au 24 Février 2023 et avait les objectifs suivants :

- Fournir une assistance technique pour le développement du Plan Opérationnel, comme partie du Plan National d'Intervention d'Urgence de la Guinée-Bissau
- Fournir une assistance technique pour le développement des cartes de sensibilité des côtes de la Guinée-Bissau
- Fournir une assistance technique pour le développement de la politique nationale d'utilisation de dispersant en Guinée-Bissau

Cet atelier a consisté en diverses sessions de travail et temps d'échanges entre les acteurs de Guinée-Bissau et l'équipe du GI WACAF. Selon les sujets à traiter en un temps imparti, il a été décidé de diviser occasionnellement l'équipe nationale en deux, afin de pouvoir mener différents ateliers en parallèle.

## 3. Programme de l'atelier

Le programme de l'atelier est présenté en Annexe 1 : Programme.

## 4. Lieu, dates et participants

L'atelier de travail s'est tenu à l'« Instituto da Biodiversidade e das Areas Protegidas » (IBAP), à Bissau, du 20 au 24 Février 2023, et a rassemblé environ 15 participants nationaux.

Les participants provenaient des entités suivantes :

- Ministère de l'Environnement et de la Biodiversité (MAB)
- Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées (IBAP)
- Institut Maritime Portuaire (IMP)
- Centre de Recherche de la Pêche Appliquée (CIPA)

Le groupe de travail était composé des participants présents dans la liste annexée en Annexe 2 : Liste des participants

## 5. Activités

### 5.1. Plan Opérationnel

#### Jour 1 - Lundi 20 février 2023

**Rappel - Le Plan National d'Intervention d'Urgence de la Guinée-Bissau – PNIU-GB**



Comme rappelé en introduction, le développement du Plan National d'Intervention d'Urgence de la Guinée-Bissau (PNIU-GB) a fait l'objet d'un appui du GIWACAF tout au long de l'année 2022.

Les travaux de développement du PNIU-GB, ont également bénéficié de l'appui du PRCM, pour une assistance technique fournie par un consultant international en appui des travaux de l'équipe nationale de Guinée-Bissau.

Les travaux effectués en 2022 ont inclus la tenue d'atelier en septembre 2022 (<https://www.giwacaf.net/en/our/activities/guinea-bissau-technical-assistance-for-the-set-up-of-a-national-spill-response-system>), qui a été suivi de diverses réunions et échanges entre l'équipe nationale de Guinée-Bissau, le GI WACAF et le consultant international au cours de la fin de l'année 2022.

Ceci a conduit à s'accorder sur le contenu et la structure du Plan National d'Intervention d'Urgence contre les déversements d'hydrocarbures (PNIU-GB), qui est donc composé de plusieurs parties

- Le Plan Stratégique
- Le Plan Opérationnel
- Les annexes

Au nombre de ces annexes figurent, en particulier :

- L'Atlas de vulnérabilité des côtes
- La politique nationale d'utilisation des dispersants

Ces documents sont essentiels et soutiennent à la fois les aspects stratégique et opérationnel du plan.

Suite à l'atelier de septembre 2022 et aux réunions et échanges entre l'équipe nationale de Guinée-Bissau, le GI WACAF et le consultant international, il avait été convenu de focaliser en priorité les travaux sur le Plan Stratégique, avec une aide accrue du consultant international pour la rédaction de parties techniques du document. Il a été ainsi plus aisé à l'équipe nationale de s'approprier ce document, qui est appelé à servir de base au système de préparation et de lutte contre les déversements en Guinée-Bissau.

*Note :*

*Ce changement avait paru logique du fait du manque de formation des membres de l'équipe nationale sur les sujets spécialisés abordés dans la démarche.*

*Des progrès certains avaient été réalisés pour le développement du Plan Stratégique du PNIU-GB. Il était estimé un avancement à environ 80%.*

### **Plan Stratégique du PNIU-GB**

La première matinée de l'atelier a constitué en un rappel de l'état d'avancement du développement du Plan Stratégique.

*Note : Compte tenu de l'état d'avancement du Plan Stratégique, il n'était pas prévu pour le présent atelier de sessions de travail spécifiques sur le Plan Stratégique.*

Le détail du contenu, l'état d'avancement de chaque partie et les actions nécessaires pour finaliser le Plan Stratégique du PNIU-GB ont été présentés et discutés lors de cette séance.

Voir [Annexe 3 : État d'avancement du plan stratégique - Janvier 2023](#).

En résumé de ces discussions :

➤ **Rédaction du document**

La rédaction du document (dont la version provisoire est en portugais) doit être revue et finalisée par l'équipe nationale, en particulier pour la qualité du portugais dans le document existant.

➤ **Finalisation du Plan Stratégique**

Les points essentiels à éclaircir et/ou compléter par l'équipe nationale ont été discutés en séances de travail.

**La désignation / validation des entités nationales de Guinée Bissau** impliquées dans la préparation, la gestion et la mise en œuvre du Plan.

**Cadre juridique :**

La finalisation de l'analyse du cadre juridique existant concerne :

- La poursuite des ratifications des conventions importantes :
  - **Conventions OMI** : Ratifier les conventions importantes non ratifiées : OPRC 90, OPRC-HNS-2000, LLMC Convention 76 et protocole 96
  - **Convention d'Abidjan** : Le protocole additionnel à la Convention d'Abidjan sur les règles et normes environnementales applicables à la prospection et à la production de pétrole et de gaz en mer. Ce point est particulièrement important, au vu des activités pétrolières offshore prévues en Guinée Bissau et commençant au Sénégal.
- La transposition des dispositions des conventions ratifiées dans le dispositif juridique national, en particulier les conventions pour l'indemnisation des dommages, qui entrent en application en mai 2023.

**Analyse des risques :**

L'analyse des risques de déversement d'hydrocarbures en Guinée-Bissau est basée sur l'analyse de documentation existante.

Elle doit être complétée pour ce qui concerne les données portuaires, et l'IMP a indiqué que les données statistiques seront récupérées, ce qui permettra d'affiner la définition des scénarios de déversements possibles.

**Plan Opérationnel du PNIU-GB**

Au cours de l'année 2022, une ébauche de Plan Opérationnel a été fournie par le GI WACAF. Cette ébauche a été reprise par le consultant international, Jean-Yves Huet (OTRA) pour l'adapter à la Guinée-Bissau et fournie à l'équipe nationale de Guinée-Bissau.

En préparation de l'atelier, le consultant national responsable de la partie opérationnelle a revu l'ébauche de document, intégré ses commentaires et son document a servi de base aux travaux de la séance de travail de l'après-midi du jour 1.

La séance de travail a eu pour but l'examen du chapitre 1 – Introduction - du Plan Opérationnel, et donc des sujets suivants :

|     |   |
|-----|---|
| 1   | INTRODUCTION  |
| 1.1 | But et objectifs  |
| 1.2 | Champ d'application géographique et technique                       |
| 1.3 | Niveaux d'incident et activation du PNIU-GB                         |
| 1.4 | Responsabilités initiales de l'intervention sur place               |
| 1.5 | Relation et intégration avec d'autres plans d'urgence ou de secours |

Le texte a été examiné en séance. Il a conduit à des discussions sur, en particulier :

- Le champ d'application du Plan Opérationnel étant celui du PNIU-GB, il a été suggéré que la même rédaction que celle adoptée pour le Plan Stratégique soit adoptée. Elle sera de même reprise dans le texte législatif qui institutionnalisera le PNIU-GB ;
- Les niveaux de gravité d'incidents et les cas où le PNIU-GB doit être activé ont été revus et définis ;
- Pour ce qui concerne les responsabilités initiales d'intervention, un rôle prédominant pour tous les incidents en mer est dévolu à l'autorité maritime (IMP). Pour ce qui est d'incidents affectant la côte et le littoral, la Protection Civile assure la responsabilité des interventions initiales ;
- La relation avec d'autres plans d'urgence et leur interaction respective a fait l'objet de discussions, en particulier la relation avec la loi de base de la Protection Civile (Decreto-Lei n° 16/2017 - Plataforma Nacional para a Redução de Riscos e Catástrofes (PNRRC)), et la stratégie nationale de la Guinée Bissau en matière de sécurité maritime (« Estratégia Nacional de Segurança Marítima, 2017 »). [Un travail supplémentaire est à effectuer par le Comité Technique pour valider cette partie du Plan.](#)

## **Jours 2 et 3 – Mardi 21 et mercredi 23 février 2023**

Une des priorités de l'atelier était de valider l'organisation nationale responsable de la gestion des interventions en cas d'incident, en particulier pour les déversements majeurs.

*Note :*

*Cette organisation est définie et détaillée dans le chapitre 3 du Plan Opérationnel. La séance de travail concernant ce sujet devait se tenir le jour 2 de l'atelier. Cependant,*

- L'après-midi du jour 2 a été annulé, pour cause de fête nationale en Guinée-Bissau.*
- La matinée du jour 3 a fait l'objet d'une séance de travail sur la politique nationale d'utilisation de dispersants en Guinée-Bissau. Compte tenu de l'importance de ce sujet, les participants aux séances de travail sur le Plan Opérationnel ont souhaité y participer et donc l'examen du Plan Opérationnel n'a repris que dans l'après-midi du jour 3.*

Le chapitre 3 du Plan Opérationnel concerne l'organisation nationale comme suit :

|          |   |
|----------|---|
| <b>3</b> | <b>STRUCTURE NATIONALE DE GESTION DES INCIDENTS</b>                           |
| 3.1      | Éléments d'un contrôle efficace des déversements                              |
| 3.2      | Structure générale du système national de gestion des incidents               |
| 3.2.1    | <i>Vue d'ensemble</i>   |
| 3.2.2    | <i>Tâches principales</i>   |
| 3.2.3    | <i>Gestion conjointe avec la partie responsable</i>                           |
| 3.3      | Tâches de l'équipe nationale de gestion des incidents et niveaux d'activation |
| 3.3.1    | <i>Coordinateur national de l'incident (CNI) et personnel de commandement</i> |
| 3.3.2    | <i>Section nationale de planification</i>                                     |
| 3.3.3    | <i>Section des opérations nationales</i>                                      |
| 3.3.4    | <i>Logistique de la section nationale</i>                                     |
| 3.3.5    | <i>Section nationale des finances</i>   |
| 3.3.6    | <i>Autorités régionales, gestion des incidents au sol et équipes</i>          |

En préambule à la séance de travail, une courte présentation a été faite par le consultant international, pour rappeler les principes de gestion d'incident (IMS).

### **Organisation nationale de gestion d'incidents**

L'organisation nationale de gestion d'incidents a ensuite été rappelée.

En effet, celle-ci avait été adoptée par l'atelier national organisé en 2018 avec l'appui du GIWACAF pour le « Développement d'un dispositif national de préparation à la lutte et de lutte contre la pollution par les hydrocarbures, pour la Guinée Bissau » -

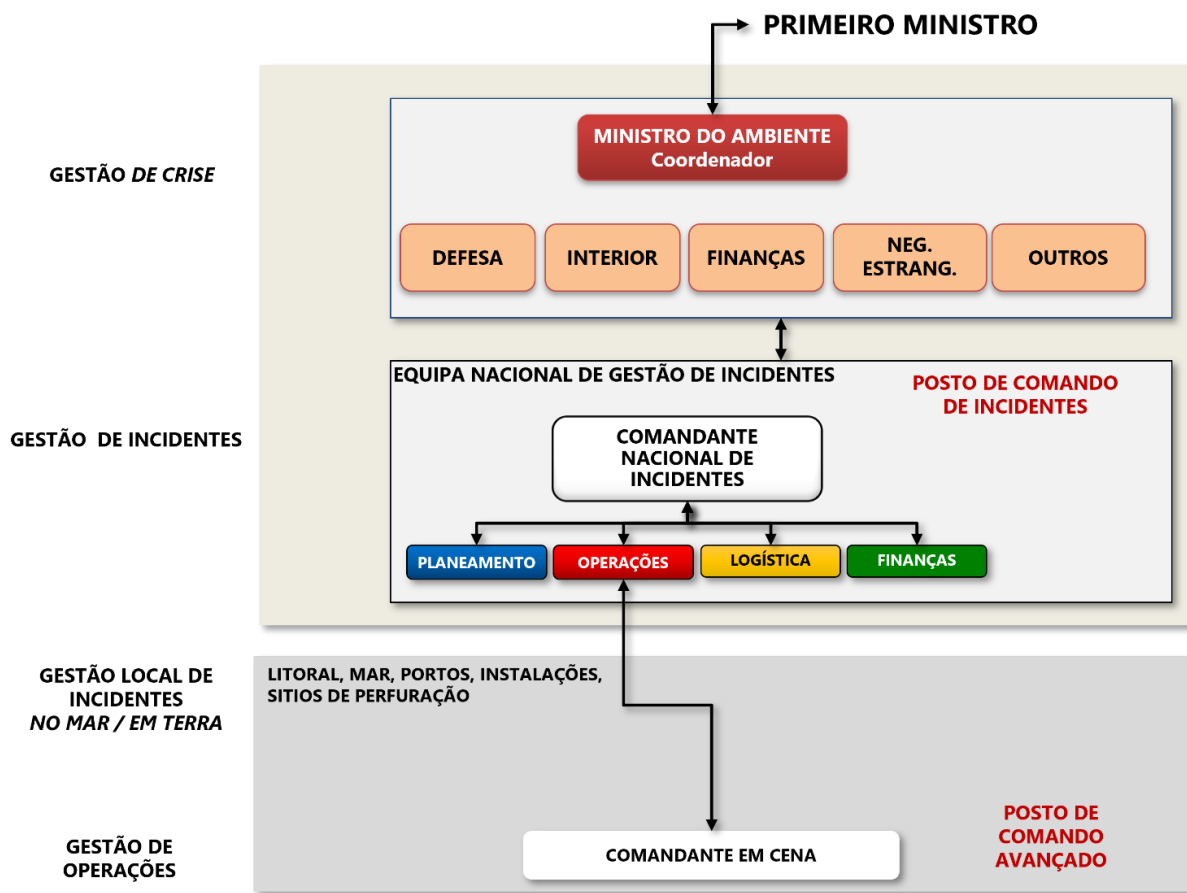


Figure 1: Organisation nationale de gestion d'incidents

**Note :**

Cette organisation représente les structures de gestion de l'incident mises en œuvre au niveau national pour

- Appuyer les interventions menées sur le site du déversement pour les incidents en mer, dans les ports et affectant le secteur côtier et le littoral ;
- S'assurer d'une intervention adéquate par l'opérateur, en cas de déversement à partir d'une installation pétrolière, par exemple lors d'opérations de forage, telles que prévues prochainement en Guinée-Bissau
- Coordonner les efforts des entités nationales (mobilisation de moyens, etc.)
- Déclencher et gérer l'assistance internationale en cas de besoin

**Equipe nationale de gestion de l'incident**

L'organisation par fonction de l'équipe nationale de gestion de l'incident a été examinée et discutée. En particulier, les tâches dévolues à chaque section de l'organisation ont été rappelées.

La Figure 2 indique les entités gouvernementales identifiées lors de l'atelier de 2018, pour faire partie de l'équipe nationale, pour y apporter leur expertise et moyens.

La liste de ces entités sera revue, mise à jour et augmentée par le Comité technique afin de refléter les changements qui ont pu intervenir depuis 2018. Les chefs des sections de l'équipe seront également proposées.

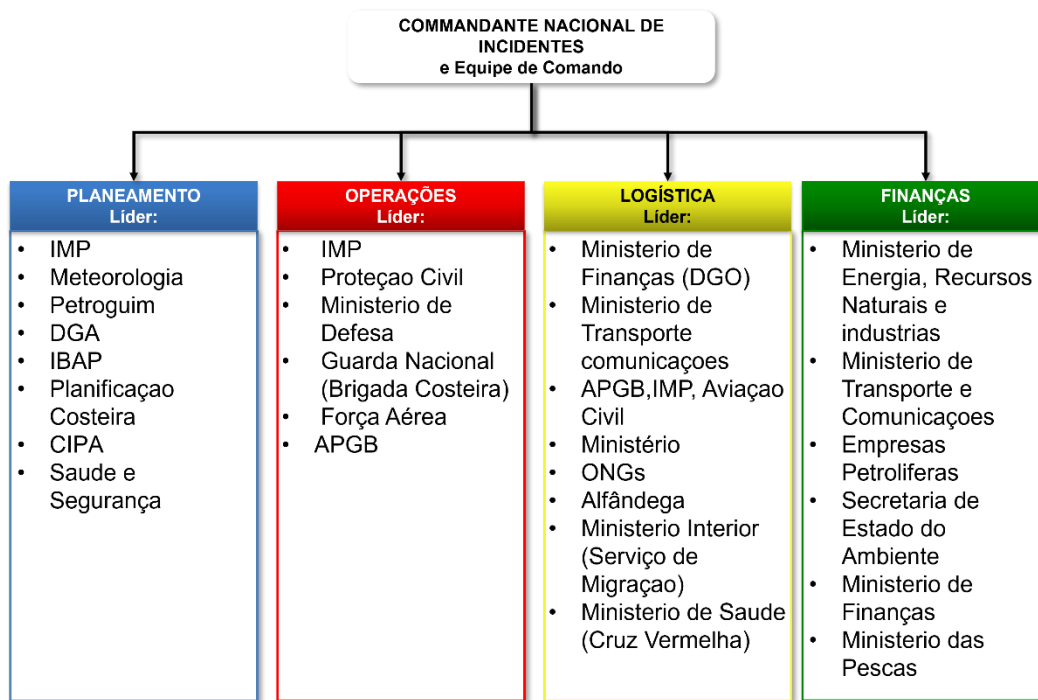


Figure 2: Membres de l'équipe nationale de gestion de l'incident

### Coordination entre l'organisation nationale et les autorités locales

Lors d'incidents affectant le secteur côtier et/ou le littoral, le gouverneur est l'autorité représentant le gouvernement de Guinée-Bissau dans la région. Il est responsable des interventions dans le territoire de la région concernée. Il coordonne les actions avec les autorités locales et est assisté dans ses tâches par les représentants des représentations locales des principaux ministères (ex. environnement, protection civile, etc.).

L'organisation de gestion de l'incident mise en place au niveau national devra coordonner les efforts d'intervention en appui du gouverneur.

Les discussions ont conclu à la nécessité de plans régionaux, avec définition de la structure régionale de gestion de l'incident et la mise en place d'une organisation compatible avec l'organisation nationale. (Voir la Figure 3)

### Coordination entre l'organisation nationale et les opérateurs d'installations pétrolières

Il est prévu qu'une campagne de forage soit menée dans les eaux intérieures de la Guinée Bissau.

Il est important que la Guinée-Bissau s'assure que cette campagne de forage prenne en compte les risques inhérents à ce type d'activité et en particulier qu'un Plan d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures soit préparé par l'opérateur et soumis à l'approbation de l'autorité nationale compétente.

Un tel plan doit en particulier faire apparaître le système de gestion d'incidents mis en place par l'opérateur compatible avec les dispositions du PNIU-GB.

Les interfaces avec l'organisation nationale doivent être clairement définies. Voir la Figure 4.

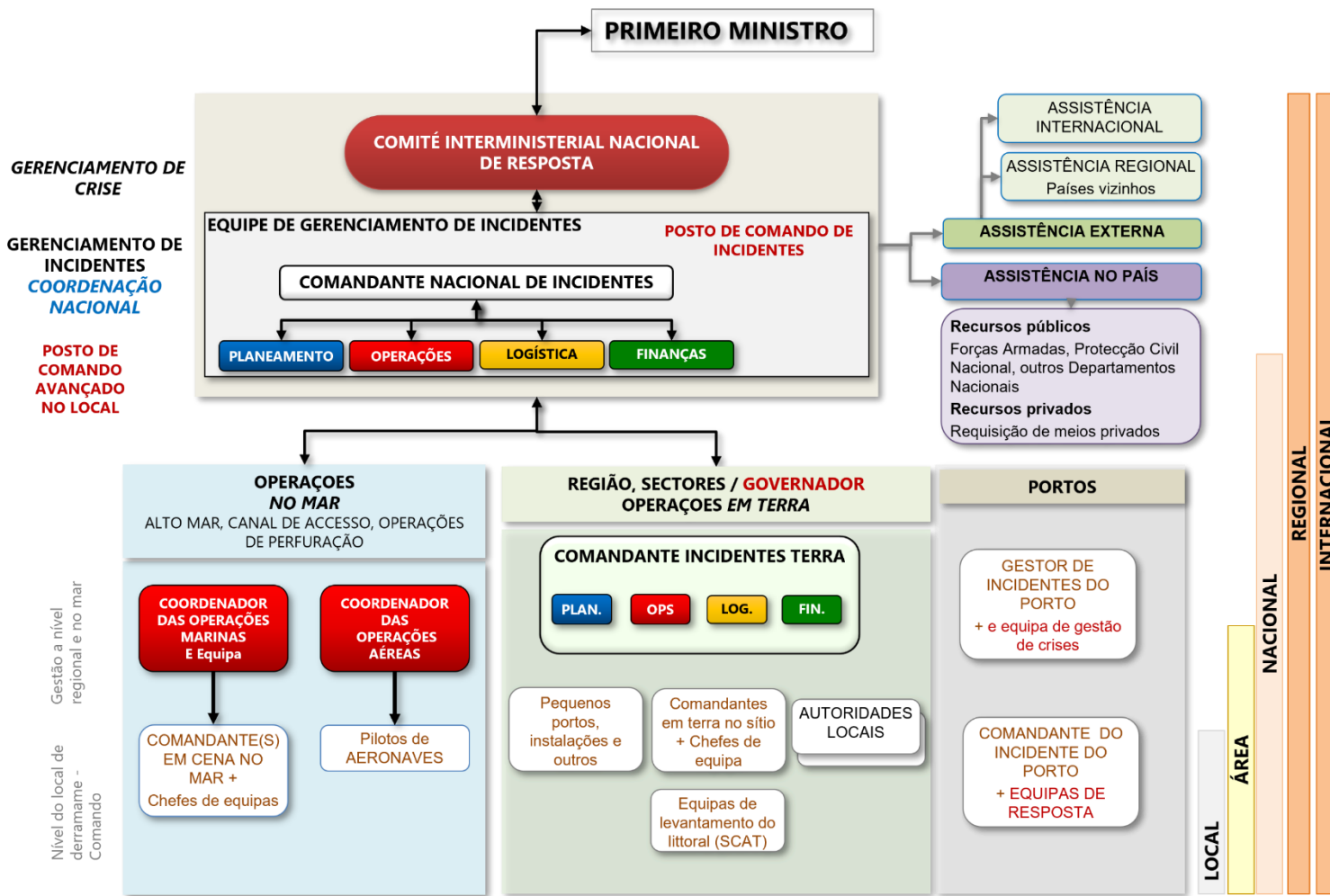


Figure 3: Organisation selon le type d'incident



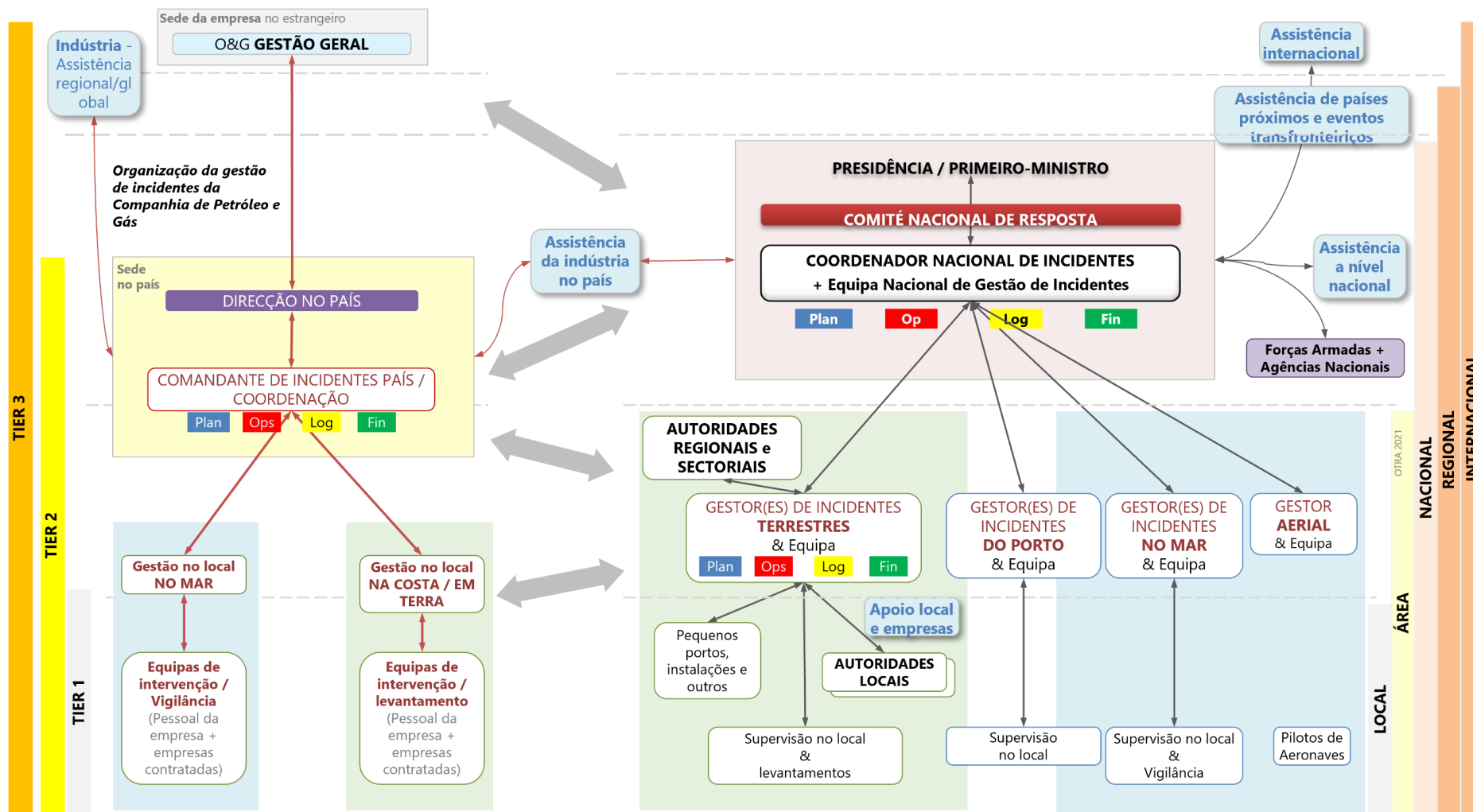


Figure 4: Coordination entre l'organisation nationale et un opérateur d'installation pétrolière

## Jour 4 – Jeudi 23 février 2023

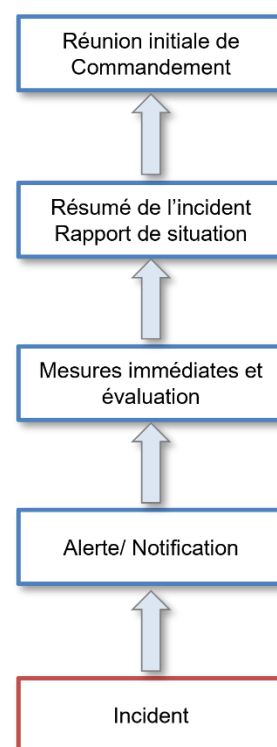
Compte tenu des 2 demi-journées non consacrées au Plan Opérationnel, la quatrième journée n'a pas permis de revoir la rédaction des chapitres suivants en détail. Les points clés de chaque chapitre ont cependant été exposés par le biais de petites présentations, suivies de discussion.

### Chapitre 4

Le chapitre 4 du Plan Opérationnel a trait à la phase réactive des interventions d'urgence. Ce chapitre a pour objectif de s'assurer que l'autorité nationale compétente soit informée de tout incident de déversement et la phase réactive de gestion de l'incident soit mise en place le plus rapidement possible.

Le chapitre 4 comprend donc les points suivants :

- 4 Intervention d'urgence : phase réactive**
- 4.1 Alerte et notification
  - 4.1.1 *Obligation de signaler un déversement*
  - 4.1.2 *Procédure d'alerte et de notification*
  - 4.1.3 *Actions immédiates du point de contact opérationnel national*
- 4.2 Soutien immédiat et transmission de la notification
- 4.3 Évaluation du déversement et activation du PNIU-GB
  - 4.3.1 *Évaluation des risques liés au déversement et aux opérations*
  - 4.3.2 *Évaluation initiale et de suivi d'un déversement*
  - 4.3.3 *L'évolution d'un déversement et les prévisions de son comportement*
- 4.4 Mobilisation
- 4.5 Notifications externes
- 4.6 Rapports de situation (SITREPS)



Les principales conclusions des discussions sont résumées ici.

### Alerte et notification

- Mettre en place, au travers d'un texte juridique (loi ou décret) l'obligation pour toute activité ayant causé ou ayant connaissance d'un déversement d'alerter l'autorité nationale et d'inclure cette obligation dans le Plan Opérationnel ;

### Point de Contact Opérationnel National

- Que le plan identifie clairement le point unique à qui la notification doit être adressée : Point de Contact Opérationnel National ;

- Que ce point unique soit choisi parmi les infrastructures existantes
  - Disposant de moyens des communications adéquates (communications avec navires, communications terrestres etc.)
  - Ayant une veille, permettant de recevoir et transmettre l'alerte 24h sur 24 et 7 jours sur 7, de jour comme de nuit ;
  - Qu'une procédure claire et simple soit écrite, pour guider les personnels d'astreinte recevant une alerte de recueillir les informations pertinentes, les formaliser et les transmettre à l'autorité compétente nationale. Les formulaires de signalement de déversements développés par l'OMI seront utilisés (formulaires POLREP).
- Que les personnels de permanence soient identifiés et formés.

### Astreinte de l'autorité nationale compétente

- Nécessité de mettre en place un système d'astreinte au **niveau de l'autorité nationale compétente**, comprenant
  - Des personnels d'astreinte 24 heures sur 24
  - Du personnel formé pour agir initialement en tant que Commandant National de l'Incident
- Nécessité d'établir et de tenir à jour une liste de contacts des membres de l'équipe nationale de gestion des incidents
- Nécessité d'établir et de tenir à jour une liste de contacts des entités à informer en cas d'incident (au niveau national et international)

### Equipe nationale de gestion des incidents

Il est nécessaire d'identifier les personnels appelés à faire partie de l'équipe nationale de gestion des incidents et qu'ils soient clairement désignés par les entités auxquelles ils appartiennent.

Ceci permettra de procéder à leur formation pour s'assurer qu'ils puissent remplir les tâches qui leur sont assignées lors des interventions sur un incident.

## Chapitre 5

Le chapitre 5 du Plan Opérationnel concerne le Processus de gestion des incidents et de réponse.

|          |   |
|----------|---|
| <b>5</b> | <b>PROCESSUS DE GESTION DES INCIDENTS ET DE RÉPONSE</b> |
| 5.1      | Phases de la gestion des incidents                      |
| 5.2      | Élaboration d'un plan d'action en cas d'incident        |
| 5.2.1    | <i>Démarche</i>   |
| 5.2.2    | <i>Contenu</i>  |
| 5.2.3    | <i>Mises à jour quotidiennes</i>                        |

- 5.3 Exécution du plan d'action en cas d'incident et coordination de l'intervention
- 5.4 Gestion transfrontalière d'un incident
- 5.5 Gestion de l'information
  - 5.5.1 *Informations disponibles et gestion*
  - 5.5.2 *Informations en provenance et à destination de sites et d'autres sources externes*
  - 5.5.3 *Partage de l'information*
- 5.6 Rotation du personnel

## Chapitre 6

Le chapitre 6 du Plan Opérationnel concerne la mobilisation de l'aide extérieure.

|          |   |
|----------|---|
| <b>6</b> | <b>MOBILISATION DE L'AIDE EXTÉRIEURE</b>    |
| 6.1      | Convention d'Abidjan et Protocole d'urgence |
| 6.2      | Assistance internationale et autres         |
| 6.3      | Dédouanement                                |
| 6.4      | L'immigration                               |
| 6.5      | Procédure de demande d'assistance           |
| 6.6      | Zones de réception et de préparation        |

Les discussions ont porté sur le processus de mobilisation d'une assistance extérieure en cas de déversements majeurs. Les éléments suivants ont été abordés :

- Comme indiqué précédemment, la ratification de la convention OPRC fournit un cadre pour faire appel à une assistance et il se confirme qu'il est nécessaire pour la Guinée Bissau d'accélérer le processus engagé au niveau national pour une ratification rapide ;
- L'appel à une assistance extérieure engage le gouvernement à couvrir les coûts associés à la mobilisation des moyens. Il convient d'identifier clairement le processus d'approbation d'une telle décision. Celle-ci devra être proposée par le commandant national de l'incident, soumis à approbation du Comité de gestion de Crise et validée au plus haut niveau politique. Lorsque validée, la demande d'assistance se fera par le canal du Ministère en charges des Affaires Etrangères ;
- Lorsque déclenchée, la mobilisation des moyens extérieurs induit la prise en charge au niveau national de tous les éléments logistiques liés à cette mobilisation (dédouanement des moyens matériels, déchargement des matériels, transport vers les sites de stockage et de déploiement, etc.). Les tâches correspondantes sont intégrées dans l'organisation nationale de gestion d'incidents au niveau de la section Logistique.

Suite aux discussions, le Comité Technique révisera la rédaction proposée dans l'ébauche de Plan Opérationnel.

## Chapitre 7

Le chapitre 7 du Plan Opérationnel concerne le recouvrement des coûts et les demandes d'indemnisation.

### **7 RECOUVREMENT DES COÛTS ET DEMANDES D'INDEMNISATION**

- 7.1 Principales responsabilités et actions en matière de recouvrement des coûts
- 7.2 Principales responsabilités et actions pour les exigences en matière d'indemnisation des dommages

Lors des discussions :

- Un rappel des principes d'indemnisation suite à des déversements d'hydrocarbures par navire pétroliers a été fait ;
- Il a été rappelé
  - Que le sujet des indemnités est déjà traité dans le Plan Stratégique.
  - Qu'une documentation complète et détaillée a été remise à l'équipe nationale. Cette documentation émane du FIPOLE et traite en particulier des demandes d'indemnisation. Bien que ne s'appliquant qu'aux déversements d'hydrocarbures persistants par des navires citernes, ils peuvent servir de guide pour la gestion des demandes d'indemnisation en cas d'incidents autres.

Le Comité Technique reverra la rédaction et décidera dans quelle partie du PNIU-GB, il se révèle le plus pertinent.

## Chapitre 8

Le chapitre 8 du Plan Opérationnel concerne la gestion de crise.

| <b>8</b> | <b>GESTION DE CRISE</b>                                  |
|----------|--|
| 8.1      | Responsabilités générales en matière de gestion de crise |
| 8.2      | Communications avec le public                            |
| 8.3      | Communication de crise avec les médias                   |

La discussion a porté sur la nécessité d'organiser la gestion de crise et en particulier les communications avec le public et les médias. Au cours de la discussion ont été abordés les points :

- Il existe dans la plupart des ministères impliqués au niveau de la gestion de crise des services chargés de la communication, ayant des relations avec les médias du pays et éventuellement avec les journalistes des médias internationaux ;
- Il est cependant nécessaire, lors d'un incident de déversement de définir au niveau du Plan Opérationnel un/une responsable de la communication, et qu'il soit clair que toutes les demandes de renseignements de la part de médias doivent être adressées à cette personne. Une procédure de communication connue de tous doit être

clairement énoncée et en particulier, que le /la responsable de la communication avec les médias et le public :

- Soit clairement identifié ;
- Prépare les interactions avec le public et les médias en collaboration avec l'équipe nationale de gestion de l'incident, afin de s'assurer une connaissance factuelle de l'incident et des interventions en cours et prévues.
- S'assure que toute information soit approuvée avant d'être diffusée,

L'équipe nationale et le comité technique s'inspireront de ce qui est proposé dans l'ébauche du Plan Opérationnel pour établir un plan de communication en adéquation avec la réalité en Guinée Bissau.

## Chapitre 9

Ce chapitre aborde les sujets suivants

|          |   |
|----------|---|
| <b>9</b> | <b>CESSATION DE LA RÉPONSE ET ACTIVITÉS POST-INCIDENT</b>   |
| 9.1      | Arrêt de la réponse et finalisation                         |
| 9.2      | Autorisation de démobilisation, planification et opérations |
| 9.3      | Démobilisation des équipements et déconcentration           |
| 9.4      | Évaluation de la réponse et débriefing                      |
| 9.5      | Évaluation et suivi des dommages                            |
| 9.6      | Récupération et restauration de l'environnement             |

La rédaction proposée sera revue par l'équipe nationale et le comité technique.

## **Jour 5 – Vendredi 24 février 2023**

Pendant la dernière journée de l'atelier, un plan d'action pour la finalisation du Plan Opérationnel a été élaboré.

Le document développé lors de la séance de travail et discuté avec les participants est en Portugais et a été remis sur la clé USB remise à tous en fin d'atelier.

Une traduction succincte en français est présentée en [Annexe 5](#) au présent rapport

De manière générale, au cours de la semaine les discussions ont fait apparaître les points importants suivants, concernant le dispositif général de mise en œuvre du PNIU-GB

### **Conventions internationales pertinentes**

Comme discuté le jour 1 du présent atelier, il est important que les actions suivantes soient menées sous l'égide du Comité Technique et le Comité de Pilotage

- Poursuite des ratifications des conventions importantes :
  - **Conventions OMI** : Ratifier les conventions importantes non ratifiées : OPRC 90, OPRC-HNS-2000, LLMC Convention 76 et protocole 96
  - **Convention d'Abidjan** : Le protocole additionnel à la Convention d'Abidjan sur les règles et normes environnementales applicables à la prospection et à la production de pétrole et de gaz en mer. Ce point est particulièrement important, au vu des activités pétrolières offshore prévues en Guinée-Bissau et commençant au Sénégal.
- Transposition des dispositions des conventions ratifiées dans le dispositif juridique national, en particulier les conventions pour l'indemnisation des dommages, qui entrent en application en mai 2023.

### **Fondement juridique du PNIU-GB**

Il est apparu nécessaire qu'un fondement juridique soit donné au PNIU-GB. Les participants, sur conseil du consultant national juridique ont conclu que le PNIU-GB devrait faire d'une loi spécifique.

Cette loi devra approuver le PNIU-GB et contenir les dispositions permettant d'imposer les obligations évoquées lors du présent atelier et nécessaire à l'opérationnalisation du Plan. Les principales dispositions auxquelles la loi devra faire référence sont résumées ici.

### **Contenu du PNIU-GB**

Le contenu du PNIU-GB et l'organisation des documents le constituant sont exposés dans la Figure 5.

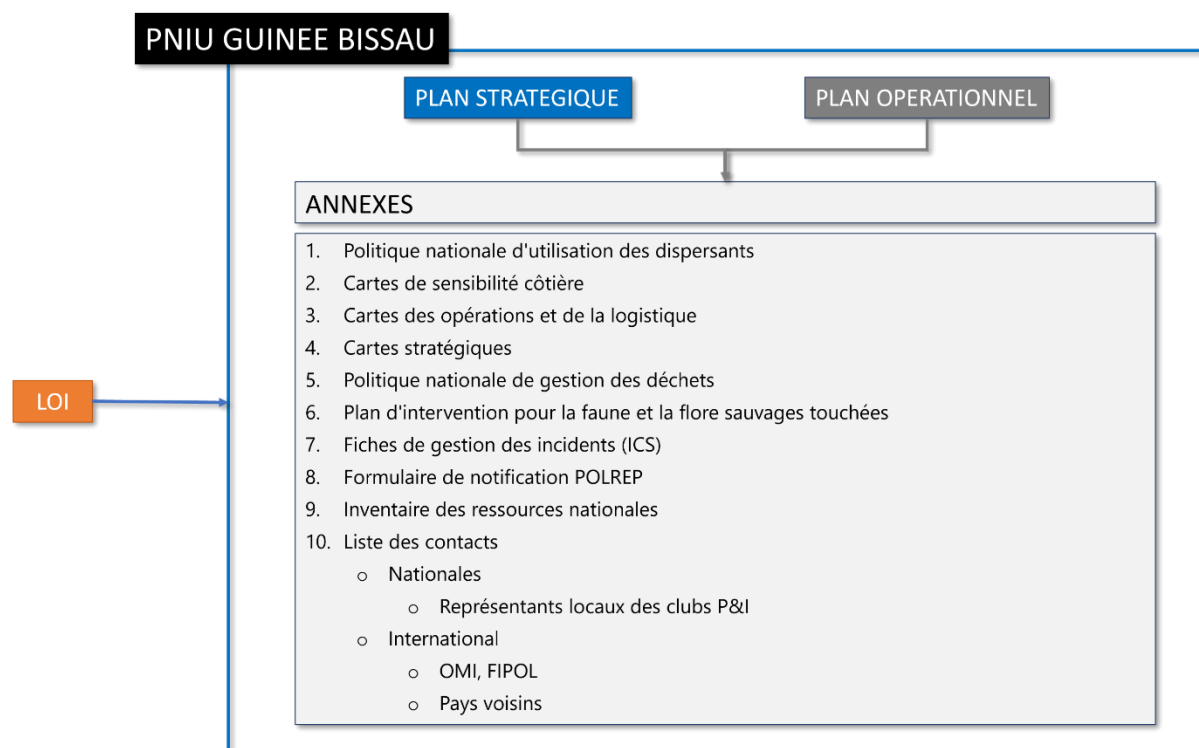


Figure 5: Contenu du PNIU-GB et organisation des documents

### Obligation de plans

L'obligation pour toute entité pouvant provoquer des déversements de développer des plans d'intervention spécifiques à leur activité doit figurer dans la loi.

Au nombre de ces activités,

- Les navires transportant des hydrocarbures
- Les régions/provinces, qui doivent organiser la gestion des interventions, sous l'égide du gouverneur concerné, en liaison avec les autorités nationales et locales, et en s'appuyant sur les départements régionaux existants (ex. Protection Civile, Environnement, etc.)
- Les ports
- Les opérateurs d'installations pétrolières et gazières, autant lors de campagnes de forage, que des activités de production
- Les activités de manipulation d'hydrocarbures dans les eaux de la Guinée-Bissau (terminaux pétroliers, activités de soutage dans les ports ou à proximité, etc.)

### Obligation de notification

L'obligation de tenir informée l'autorité compétente nationale de toute occurrence ou menace de déversement doit également être inscrite dans la loi.

Le Plan Opérationnel décrit la procédure pour les notifications.



## Finalisation du PNIU-GB

Au cours de l'atelier, il est apparu

- Que l'équipe nationale s'est approprié le projet de Plan Stratégique. Il a été convenu que celui-ci serait revu pour en éditer une version finale, qui pourra être présentée au Comité de Pilotage.
- Que les revues du Plan Opérationnel et les clarifications apportées par le biais de discussions et de présentations ciblées permettraient à l'équipe nationale et le Comité Technique de produire un document final.

Il a été indiqué que l'appui du GIWACAF, et en particulier des consultants internationaux demeurerait disponible pour accompagner la finalisation du PNIU-GB, si nécessaire.

## 5.2. Cartes de sensibilités

Rappel : La cartographie pour la préparation et la lutte en cas de déversements en Guinée-Bissau est une étape critique pour renforcer les capacités, considérant la géographie deltaïque, l'emprise des mangroves et la richesse particulière de la zone côtière. L'archipel des Bijagos, réserve de Biosphère, a été particulièrement étudié, mais les zones côtières continentales de la Guinée-Bissau ne sont pas moins importantes.

### Retour sur l'atelier « cartographie » (Jours 1 & 2)

L'atelier sur l'élaboration des cartes de sensibilités de la Guinée-Bissau s'est déroulé du 20 au 21 février, avec les participants spécifiquement identifiés pour cette activité :

Eliseu Benante – Référent cartographie de sensibilité pour la Guinée-Bissau

- Tel + 245 95 54 09 215
- Mail [benanteliseu@gmail.com](mailto:benanteliseu@gmail.com)

Samuel Ledo Pontes

- Tel +245 95 57 31 697
- Mail [saemmalepon@gmail.com](mailto:saemmalepon@gmail.com)

Tumbulo Garcia

- Tel +245 95 54 88 701
- Mail [bonyogarcia@gmail.com](mailto:bonyogarcia@gmail.com)

Abilio Rachid Said (20 février)

Le travail de développement de carte s'est prolongé les 22, 23 et 24 février avec le référent Cartographie (Eliseu Benante) et des temps de restitution pour tous (le 21 février après-midi et en fin d'atelier le 24 février).

L'atelier a permis de mener à bien les actions ci-dessous. Les livrables préparés avant l'atelier et aussi produits pendant l'atelier par les participants sont présentés dans la section suivante « LIVRABLES DE L'ATELIER CARTOGRAPHIE ».

| ▶ OBJECTIF   | RÉSULTATS   |
|--|---|
| <p>▶ Rappeler les grands types de cartes, leur intérêt pour la préparation et pour la lutte, et les différents utilisateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cartes tactiques « Sensibilité »</li> <li>- Cartes tactiques « Opérations &amp; Logistique »</li> <li>- Carte Stratégique</li> </ul> | N/ A  |
| <p>▶ Rappeler les méthodes de cartographie, les contenus minima attendus pour chaque type de carte,</p>  | Proposition de contenu & légende pour la Guinée-Bissau pour la cartographie : |

|   |   |
|---|---|
| <p>et les légendes issues des bonnes pratiques internationales.<br/>Et discuter de l'adaptation de ces éléments en Guinée-Bissau.</p> <p>► Développer des légendes pour les cartes « Sensibilité » et cartes « Opérations &amp; Logistique » en fonction des enjeux et spécificités propres de la Guinée-Bissau (et selon les bonnes pratiques).</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Du type et sensibilité de côte selon l'indice ESI de 1 à 10 (</li> <li>- Des ressources biologiques et écologiques,</li> <li>- Des ressources socio-économiques (ou activités et usages).</li> <li>- Des éléments Opérations et logistique</li> </ul> <p>Commentaire. L'IBAP possède les outils SIG (ArcMap 10.2 et QGIS), et les compétences Cartographie/ SIG suffisantes pour produire les cartes.</p>  |
| <p>► Présenter des exemples de cartes réalisés avant l'atelier par OTRA à titre de démonstration, pour discussion des contenus minima des cartes pour la Guinée-Bissau.</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une carte « Sensibilité » et une carte « Opérations &amp; Logistique » (région de Bissau, échelle : 1 :100 000)</li> <li>- Une carte Stratégique pour l'ensemble de la Guinée-Bissau.</li> </ul>   |
| <p>► Proposer des échelles et un découpage pour les cartes</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Découpage en 30 cartes pour couvrir toute la Guinée-Bissau pour les cartes « Sensibilité » et cartes « Opérations &amp; Logistique » (avec une échelle d'environ : 1 :100 000 (pour une impression en A3). Découpage basé sur la réalité géographique (voir proposition dans le support de présentation)</li> <li>- Une seule carte « Stratégique » pour la Guinée-Bissau (suffisant)</li> </ul>   |
| <p>► Lister les données <u>essentiels</u> et <u>propres</u> à la Guinée-Bissau pour produire une première version des cartes « Sensibilité » et « Opérations &amp; Logistique ». Il a été rappelé que l'objectif est de produire rapidement une première version des cartes, avec les informations disponibles, ou faciles à récupérer ou produire le cas échéant. Cette première version sera complétée ultérieurement, lors de futures mises à jour qui sont obligatoires pour ce type de document.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Voir les supports de discussion pour une description des éléments à prendre en compte. Et les propositions de légendes.</li> </ul>   |
| <p>► Identifier les données disponibles à date, au format SIG, avec une couverture de l'ensemble du pays si possible.</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Certaines données SIG ont déjà été collectées par le Référent cartographie, et couvrent toute la zone à cartographier. Elles sont donc directement exploitables pour le projet.</li> <li>- Certaines données existent au format SIG, mais avec une couverture partielle (couvrant uniquement l'archipel des Bijagos par exemple pour les zones de vasières).</li> <li>- Certaines données sont accessibles mais sous format papier, ou couche RASTER.</li> <li>- Certaines données sont à date inexistantes.</li> </ul> <p>Globalement, la Guinée-Bissau possède aujourd'hui la plupart des données essentielles pour une première version des cartes et est en mesure de compléter/</p> |

|  |   |
|--|---|
|  | produire rapidement les données manquantes (à dire d'experts dans un premier temps).  |
| <p>► Discuter des meilleures stratégies pour compléter les données dans des délais courts, et à coût raisonnable.<br/>La priorité est la cartographie du type de côte et de sa sensibilité.</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les personnels de l'IBAP et autres administrations connaissent bien l'environnement et les activités côtières en Guinée-Bissau. De nombreuses couches d'informations pourront être complétées rapidement « à dire d'expert » lors de séances avec le référent Cartographie et quelques spécialistes.</li> <li>- Certaines couches SIG sont en cours de demande/ récupération par l'IBAP.</li> <li>- Certaines informations devront être produites par le référent en exploitant les images satellites accessibles (par ex. cartographie des zones de vasière).</li> </ul> <p>Commentaire. les cartes doivent être pratiques, simples, faciles à lire, et ne nécessitent pas un haut degré de détail.</p> |
| <p>► Former aux méthodes et techniques de cartographie et SIG (logiciel SIG ArcMap) pour produire rapidement toutes les cartes.</p>  | Fait sur place.   |
| <p>► Développer une typologie des sites et activités les plus sensibles en Guinée-Bissau, d'identifier ces éléments (via les images satellites Google Earth) et de produire une première version de la carte stratégique.</p>  | <p>Typologie retenue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Embouchure proche de la mer, en aval des grands estuaires, avec de vastes étendues de mangroves susceptibles d'être protégées</li> <li>- Sites / activités très sensibles et protégeables</li> <li>- Villes et villages côtiers</li> </ul>  |
| <p>► Produire une première version des cartes « Sensibilité » et cartes « Opérations &amp; Logistique » et de la carte « Stratégique », avec un découpage adapté et les informations disponibles.<br/>La production de ces cartes pendant l'atelier a été rendue possible par le travail efficace du référent Cartographie.</p>              | Travail réalisé par le Référent Cartographie/ SIG et présenté le 24/02/2023 au Comité technique nationale les travaux et premières propositions, pour avis, commentaire et complément.  |
| <p>► Définir un plan d'action raisonnable avec l'équipe du Comité technique nationale pour produire rapidement une première version raisonnable des cartes « Sensibilité » et cartes « Opérations &amp; Logistique » et de la carte « Stratégique », les valider techniquement, les approuver officiellement et les intégrer au PNIU-GB.</p> | Ce plan d'action est une proposition pour le Comité Technique.  |

Les principales discussions techniques tenues pendant l'atelier sont brièvement rappelées ci-dessous :

- Notion d'estran ou zone intertidale : portion de la côte entre les niveaux de basse et haute mer, dont la nature et sensibilité doivent être identifiées et cartographiées.
- Besoin de cartographier les éléments en ligne ou polygone selon leur emprise spatiale à l'échelle de numérisation et de rendu (règle du pouce : cartographie/ numérisation au 1 :50 000 pour un rendu au 1 : 100 000).
- Nécessite de cartographier la sensibilité des estuaires car les nappes d'HC peuvent remonter profondément dans les terres avec la marée, et le vent, particulièrement en saison sèche.
- L'archipel des Bijagos est très riche (biodiversité) et très documenté. Cependant, l'objectif des cartes est de montrer uniquement une sélection d'information utiles pour la préparation et la lutte.
- Diverses espèces de faune sont mobiles par nature (par ex. poissons) et sont donc très difficiles à cartographier. On cherche à localiser de préférence les sites ou zones les plus sensibles.
- Les mangroves sont préférablement cartographiées en polygone mais le premier rideau de palétuviers, exposé à la mer, est évidemment le plus exposé.
- Les tannes sont envahies par l'eau de mer à haute mer de vives eaux et sont donc rarement exposées.
- Certains sujets (par ex. protection réglementaire, zones de pêche industrielle/ artisanale/ de subsistance) peuvent être cartographiées sur des cartes à part pour ne pas surcharger les cartes de sensibilité.

## Livrables de l'atelier « cartographie »

|   |   |
|---|---|
| <p>► Catalogue des données SIG pour la cartographie en Guinée-Bissau<br/>Mis à jour après définition des données importantes et autres, et évaluation de la disponibilité de l'information au format SIG</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Données essentielles pour une première version des cartes, soulignés en jaune</li> <li>- Données supplémentaires (à collecter pour une version ultérieure)</li> <li>- Etat de complétion et disponibilité au format SIG des données essentielles</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- fichier Excel : « Gui-Bissau_Cartes-Données_20230224.xlsx »</li> </ul>   |
| <p>► Proposition de légende pour les cartes tactiques, basées sur les sensibilités de la Guinée-Bissau</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Sensibilité » (dans les supports de formation)</li> <li>- « Opérations &amp; Logistique » (dans les supports de formation)</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Annexe 6 : Légende proposée pour les cartes « sensibilité » adaptées à la Guinée-Bissau</li> <li>- <b>Annexe 7 : Légende proposée pour les cartes « opérations et logistique » adaptée à la Guinée-Bissau</b></li> </ul> |
| <p>► Proposition de découpage géographique de la Guinée-Bissau pour les cartes tactiques, et mis en place des outils SIG</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Annexe 8</u>: Découpage retenu pour les cartes « sensibilités » et « opérations et logistique » (Couche SIG)</li> <li>- Couche SIG dédiée et outil Data Driven Pages (ArcMap)</li> </ul>                              |
| <p>► <b>Première série des cartes « Sensibilité »</b> avec un découpage adapté et les informations disponibles.</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Annexe 9: Cartes « sensibilités » de la Guinée-Bissau réalisées pendant l'atelier – extraits</li> </ul>  |
| <p>► Première série des cartes « Opérations &amp; Logistique »</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Annexe 10</u> : Cartes « opérations et logistique » de la Guinée-Bissau réalisées pendant l'atelier – extraits</li> </ul>   |
| <p>► Typologie des sites &amp; activités les plus sensibles de Guinée-Bissau<br/>Et Localisation des sites &amp; activités les plus sensibles de Guinée-Bissau<br/>Et Première version de la carte « Stratégique »</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- supports de formation</li> <li>- fichier « Guinée-Bissau Sites.KML », format KML/ via Google Earth</li> <li>- Annexe 11 : Cartes « stratégiques » de la Guinée-Bissau réalisées pendant l'atelier</li> </ul>             |

## Plan d'action : cartographie

Le Plan d'Action pour la cartographie en Guinée-Bissau est détaillé en

| Tâches   | Qui ?  | Echéance                  | Réalisation (oui/ A faire/ en cours) | Action et commentaire de   |
|--|--|---------------------------|--------------------------------------|--|
| <b>POURSUITE</b>   |  |                           |                                      |  |
| Garantir des bonnes conditions de travail pour le référent Cartographie/ SIG, et un minimum de disponibilité pour ce sujet dans les mois à venir.  | Autorités                                    | Dès que possible          | A faire                              |  |
| Garantir un ordinateur performant pour le référent Cartographie / SIG et un ordinateur de remplacement.  | Autorités                                    | URGENT - Dès que possible | A faire                              |  |
| Garantir une licence de logiciel cartographie SIG à jour pour le référent Cartographie / SIG   | Autorités                                    | URGENT - Dès que possible | A faire                              |  |
| Confirmer les données essentielles à intégrer dans cette 1ère version des cartes, en se concentrant sur les données vraiment importantes ET déjà disponibles, ou faciles et rapides à produire.<br>Et confirmer les légendes pour les cartes "Sensibilité" et "Opérations - Logistique".   | Référent Carto. Gui-Bis.                     | 31/03/2023                | En cours                             | Avec l'équipe nationale, sur la base de des supports d'ateliers et de la sélection proposée dans le catalogue de données. Ne pas retarder la production de cartes en cas de données manquantes/ lacunes seront mises à jour ensuite. |
| Collecter les couches SIG existantes, disponibles, avec une couverture de l'ensemble du pays, OU une couverture à compléter.   | Référent Carto. Gui-Bis.                     | 31/03/2023                | En cours                             |  |
| Organiser 2 à 3 séances de travail à l'IBAP (une demi-journée chacune) pour compléter "à dire d'experts" les couches d'informations SIG essentielles pour tout le pays en tant que de besoin.  | Référent Carto. Gui-Bis. + Spécialistes IBAP | 30/04/2023                | A faire                              |  |
| Produire la couche d'informations SIG sur les types et sensibilité de la côte (avec l'indice E.S.I.).<br>- Couche SIG avec le type "ESI 10 - Mangrove" déjà existante pour tout le pays.<br>- Couche SIG "ESI 9 Vasière" existante pour les Bijagos - à étendre.<br>- Couches SIG pour les autres types à compléter (ESI 1, ESI 2, ESI 3, ESI 7, ESI 8). | Référent Carto. Gui-Bis.                     | 30/04/2023                | En cours                             | Employer la couche SIG de la "limite de la côte" qui est une bonne cartographie, très précise.   |
| Compléter/ produire les couches d'informations SIG pour les données essentielles concernant les :<br>- ressources biologiques et écologiques<br>- ressources socio-économiques<br>- éléments importants pour les opérations et logistique  | Référent Carto. Gui-Bis. + Comité tech.      | 30/04/2023                | En cours                             |  |
| Faire 2 cartes à part (avec toute la Guinée-Bissau sur une carte A3) :<br>- une carte qui montre les zones de pêche selon la réglementation en vigueur (industrielle, artisanale avec moteur/ petit moteur/ sans moteur...)<br>- une carte qui montre les zones protégées/ réglementées/ RAMSAR/ parc etc.   | Référent Carto. Gui-Bis.                     | 30/04/2023                | A faire                              |  |
| Confirmer la typologie des Sites & Activités les plus sensibles.<br>Et revoir/ compléter la localisation de ces éléments.  | Référent Carto. Gui-Bis.                     | 30/04/2023                | En cours                             | Voir fichier KML "Guinée-Bissau Sites".  |
| Intégrer les sites & activités les plus sensibles dans les cartes de Sensibilité et les cartes Opérations & Logistique et la carte Stratégique.  | Référent Carto. Gui-Bis.                     | 30/04/2023                | A faire                              |  |

La **priorité** est la production d'une première version des cartes « Sensibilité », des cartes « Opérations & Logistique » et de la carte « Stratégique », pour avis et validation et donc en amont :

- La cartographie SIG du type et sensibilité de la côte (en repartant du trait de côte SIG des eaux intérieures).
- La cartographie SIG des éléments essentiels pour les ressources biologique et écologiques, les ressources socio-économiques et les éléments Opérations et Logistique.
- La cartographie SIG des sites et activités les plus sensibles.

Il appartient aux autorités, au comité technique et à l'IBAP de :

- Fournir au référent Cartographie les moyens (ordinateur récent et licence ArcGis à jour), les conditions de travail correctes et la disponibilité dans les prochains mois pour remplir la mission.

- D'organiser 2 à 3 réunions techniques dans les semaines à venir pour fournir des informations « à dire d'experts » au référent Cartographie pour compléter rapidement les cartes à dire d'experts.

Une première version des cartes peut être produite pour avril à mai 2023 si les conditions favorables sont remplies.



### 5.3. Politique de dispersants

L'atelier en groupe s'est déroulé la matinée du 22/02/2023 avec l'ensemble des participants mobilisé.

Le référent Dispersant est M. Octavio Cabral.

#### Retour sur l'atelier « dispersants » (jour 3)

L'atelier a permis de :

- ▶ Rappeler les types d'hydrocarbures HC, les processus de vieillissement des HC déversés en mer, les principales techniques de lutte en mer, le principe de la dispersion chimique et les produits dispersants.
- ▶ Faire comprendre l'intérêt opérationnel et environnemental de l'emploi des dispersants et les risques inhérents à cette technique de lutte.
- ▶ Discuter des effets de la dispersion (dispersion, dilution donc baisse de la concentration des HC dans l'eau, retrait des HC de la surface de la mer et facilitation de la biodégradation) et des limites de dispersibilité des HC selon leur nature, les conditions et l'évolution des HC dans le temps.
- ▶ Discuter de la toxicité des dispersants et hydrocarbures dispersés, du concept de *Net Environmental Benefit Analysis* NEBA,
- ▶ Proposer des éléments pour les points clés à inclure dans la politique :
  - Autorité compétente en Guinée-Bissau sur le sujet « Dispersant » : Ministère en charge de l'Environnement (gestion de cette politique, liste des produits autorisés etc.).
  - Limites géographiques pour l'emploi des dispersants en Guinée-Bissau : possible au-delà de la Zone Contigüe sans autorisation spéciale.
  - Liste de produits dispersants autorisés en Guinée-Bissau : produits autorisés dans au moins deux des pays suivants (France, Royaume-Uni, U.S.A., Australie).
  - Intégration de processus
    - D'autorisation « standard ou simple » pour l'emploi de dispersant dans les zones où cela est possible.
    - D'autorisation « exceptionnelle » (ou dérogation) pour l'emploi de dispersant dans les zones où son usage est normalement prohibé.
- ▶ Consolider une première version du document de la Politique Nationale d'Emploi des Dispersants avec les éléments proposés.

Divers sujets techniques ont pu être abordés concernant la dispersion chimique, les possibles effets dommageables, les produits dispersants etc.

### Livrables de l'atelier « dispersants »

Les **livrables clés** de cet atelier sont les suivants :

► Proposition revue de document de « Politique nationale d'emploi de dispersant en Guinée-Bissau », en portugais, sur la base du document proposé lors de l'atelier précédent en septembre 2023.

- ► Proposition de l'emploi des listes de produits dispersants approuvés, à date, en France, Royaume-Uni, U.S.A. et Australie, pour la Guinée-Bissau (listes à jour fournies).

Les autres livrables de cet atelier sont les suivants

► Supports de formation et discussion employés (OTRA, format PDF) selon l'agenda validé :

- G-Bis Pol Nat Disp 1 - Intro + Rappel
- G-Bis Pol Nat Disp 2 - Lutte en mer
- G-Bis Pol Nat Disp 3 - Principe produit
- G-Bis Pol Nat Disp 5 - Tox NEBA Limite Test
- G-Bis Pol Nat Disp 6 – Pré-autorisation
- G-Bis Pol Nat Disp 7 - Emploi disp & moyens

► La carte bathymétrique avec ligne de base, eaux territoriales et zone contigüe.

- Annexe 12 : Carte bathymétrique avec ligne de base, eaux territoriales et zone contigüe
- Carte bathymétrique avec ligne de base, eaux territoriales et zone contigüe (fichier PNG)

### Plan d'action : politique d'utilisation des dispersants

Le Plan d'Action pour finaliser la politique nationale d'emploi des dispersants en Guinée-Bissau est détaillé en Annexe 14 : Plan d'action « politique de dispersants ».

La **priorité** est la relecture du document et la définition d'une stratégie de validation, approbation et officialisation du document, en lien avec le PNIU-GB (en attendant que l'Assemblée reprenne ses travaux et puisse officialiser ce texte).

Il appartient au Ministère en charge de l'Environnement de garantir que le référent Dispersant ait le temps nécessaire pour finaliser le document de politique nationale, et que deux réunions techniques (a minima) soient organisées pour revoir et valider techniquement le document.

## Annexe 1 : Programme

| Lundi 20 février 2023 |   |  |
|-----------------------|---|--|
| 9 :30                 | Introduction et présentation du GI WACAF  |  |
| 9 :45                 | Organisation pratique, participants, revue des objectifs et planning de la semaine  |  |
| 10 :00                | Cartographie  | Plan Opérationnel  |
|                       | <b>Rappel des principes de cartographie de sensibilité</b><br>Rappel des propositions de cadrages et choix pour les cartes de la Guinée-Bissau: couverture, échelle, découpage, format  | <b>Rappel des travaux effectués en 2022</b><br>- Plan Stratégique<br>- Plan Opérationnel<br>Annexes (Cartographie des zones sensibles, Politique National d'Utilisation des dispersants en Guinée Bissau)  |
| 11 :00                | <b>Point d'avancement sur les travaux de cartographie en Guinée-Bissau (consultants nationaux)</b><br><b>Et le développement du SIG</b> (état, structure, intégration des données, travail restant, limitations...)   | <b>Rappel du contenu de l'ébauche de Plan Opérationnel</b><br>- Structure du document<br>Points clés   |
| 11 :30                | <b>Séance de travail / Cartes tactiques Sensibilité / <u>Type d'estran et sensibilité</u></b><br>- Objectif<br>- Typologie des estrans et sensibilité<br>- Proposition de légende<br>- Aspects pratiques de la cartographie<br>Données disponibles / à produire et Plan d'action                                  | <b>Séance de travail</b><br>- Commentaires de l'équipe nationale sur les documents du PNIU<br>Identification des points clés à finaliser pendant l'atelier   |
| 13 :30                | <b>Déjeuner</b>   |  |
| 14 :30                | <b><u>Cartographie</u></b>  | <b><u>Plan Opérationnel (PO) : Introduction du PO</u></b>  |
|                       | <b>Séance de travail / Cartes tactiques Sensibilité / <u>Ressources biologiques et écologiques</u></b><br>- Objectif<br>- Eléments d'importance, exposés et sensibles en Guinée-Bissau<br>- Proposition de légende<br>- Aspects pratiques de la cartographie<br>Données disponibles / à produire et Plan d'action | Rappel du contenu et des éléments clés à préciser en séance de travail<br>- But et objectifs<br>- Champ d'application géographique et technique<br>- Niveaux d'incident et activation du PNIU-GB<br>- Responsabilités initiales de l'intervention sur place<br>- Relation et intégration avec d'autres plans d'urgence |
| 15 :30                | <b>Séance de travail / Cartes tactiques Sensibilité / <u>Ressources socio-économiques</u></b><br>- Objectif<br>- Eléments d'importance, exposés et sensibles en Guinée-Bissau<br>- Proposition de légende<br>- Aspects pratiques de la cartographie<br>Données disponibles / à produire et Plan d'action          | <b>Séance de travail</b><br>Revue et rédaction du document en séance.<br>Identification des points manquants, discussions et rédaction   |
| 16 :00                | Restitution du travail sur la cartographie de sensibilité   |  |
| 16 :30                | <b>Fin de journée</b>   |  |

Pause incluse dans chaque demi-journée

| Mardi 21 Février 2023 |   |  |
|-----------------------|---|--|
| 9 :30                 | Introduction de la journée, participants, revue des objectifs   |  |
| 10 :00                | <b>Cartographie</b>   | <b>Plan Opérationnel</b> : Structure Nationale de Gestion des Incidents  |
|                       | <b>Séance de travail / Cartes tactiques Opérations &amp; Logistique</b><br><ul style="list-style-type: none"> <li>- Objectif</li> <li>- Eléments à cartographier en GB</li> <li>- Proposition de légende</li> <li>- Aspects pratiques de la cartographie</li> <li>- Données disponibles / à produire et Plan d'action</li> </ul>  | <b>Présentation : Le système de Gestion des Incidents / IMS</b><br><ul style="list-style-type: none"> <li>- Principes</li> </ul> Application à une organisation nationale  |
| 11 :30                | <b>Séance de travail / Sites, ressources, habitats, activités très sensibles en Guinée-Bissau, Carte stratégique</b><br><ul style="list-style-type: none"> <li>- Approche générale</li> <li>- Protection des éléments sensibles - Exemples</li> <li>- Proposition pour la Guinée-Bissau: typologie, localisation (Google Earth) et cartographie.</li> <li>- Discussion : hiérarchisation possible</li> </ul> 1 <sup>ère</sup> carte stratégique de la Guinée-Bissau | <b>Présentation : Rappel de l'organisation adoptée lors de l'atelier GIWACAF de 2018</b><br><ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion de crise</li> <li>- Gestion de l'intervention contre les déversements</li> <li>- Extension à :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Niveaux régionaux et local</li> </ul> </li> </ul> Interventions en mer / sur la côte et à terre |
| 13 :00                | <b>Déjeuner</b>   |  |
| 14 :00                | <b>Fin de journée</b>   |  |

Fête nationale dans l'après-midi

| Mercredi 22 Février 2023 |  |  |
|--------------------------|--|--|
| 9 :30                    | <b>Utilisation de dispersants</b>  |  |
|                          | <b>Rappel de la proposition de contenu pour la politique nationale ou « Politique Dispersant »</b><br>Rappel des premières décisions de la Guinée-Bissau pour l'emploi des dispersants   |  |
| 9 :45                    | <b>Formation/ Introduction à la lutte en mer</b><br><ul style="list-style-type: none"> <li>- Enjeux</li> <li>- Techniques possibles selon les types d'hydrocarbures</li> <li>- Tactiques selon les types d'hydrocarbures et d'incident</li> </ul> + Vidéos « Types of HCs + Vidéo « At-Sea Response » (ITOPF)  |  |
| 10:30                    | <b>Formation/ Dispersant et hydrocarbures</b><br><ul style="list-style-type: none"> <li>- Principe de la dispersion chimique.</li> <li>- Produit dispersant</li> <li>- Devenir des hydrocarbures dispersés dans l'eau de mer</li> </ul> Dispersibilité des hydrocarbures, efficacité et limites. Fenêtre d'opportunité   |  |
| 11:00                    | <b>Formation/ Effet de l'emploi des dispersants et implications</b><br><ul style="list-style-type: none"> <li>- Toxicité et biodisponibilité des hydrocarbures dispersés, tests, conditions réelles</li> <li>- Net Environmental Benefit Analysis NEBA</li> <li>- Limites géographiques pour l'emploi des dispersants</li> </ul> Tests et approbation des produits dispersants |  |
| 12 :00                   | Notions de « pré-autorisation » et de « Dérogation » pour l'emploi des dispersants   |  |
| 12 :30                   | Eléments clés pour une politique nationale d'emploi des dispersants  |  |
| 13h30                    | <b>Déjeuner</b>  |  |
| 14 :30                   | Plan Opérationnel – Suite du travail sur le Chapitre 3   |  |

| Jeudi 23 Février 2023 |  |   |
|-----------------------|--|---|
| 9h30                  | <b>Plan Opérationnel</b><br><b>Chapitre 5 : Processus de gestion et de réponses aux incidents</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Phases de la gestion des incidents</li> <li>- Plan d'action de l'incident (Elaboration, mise en œuvre et gestion)</li> <li>- Gestion transfrontalière d'un incident</li> <li>- Gestion de l'information</li> </ul> <b>Chapitre 6 : Mobilisation de l'aide extérieure</b><br><b>Sources d'assistance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Convention d'Abidjan et protocole d'urgence</li> <li>- Assistance internationale et autres</li> </ul> <b>Soutien à l'assistance</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dédouanement</li> <li>- Immigration</li> </ul> Processus de demande d'assistance  | <b>Politique de dispersants</b><br><br><b>Séance de travail / Mise à jour</b><br>Complément du document de politique nationale pour l'emploi des dispersants en Guinée-Bissau |
| 12h30                 | Restitution du travail sur la politique d'utilisation des dispersants  |   |
| 13 :30                | Déjeuner   |   |
| 14 :30                | <b>Plan Opérationnel</b><br>/Recouvrement des coûts et demandes d'indemnisations : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Principales responsabilités et actions pour la prise en charge des coûts engagés</li> <li>- Principales responsabilités et actions pour les demandes d'indemnisation</li> </ul> /Gestion de Crise <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communications avec le public</li> <li>- Communication de crise avec les médias</li> </ul> /Intervention d'Urgence : phase réactive <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation : Introduction et description de la phase réactive de l'intervention</li> </ul> /Annexes du plan<br>/Présentation Vidéo ITOPF, Organisation sur le terrain<br>/Présentation d'une Politique Nationale sur la Gestion de Déchets |   |
| 16h30                 | Fin de journée   |   |

| Vendredi 24 Février 2023 |   |  |
|--------------------------|---|--|
| 10 :30                   | Plan Opérationnel <ul style="list-style-type: none"> <li>- Point juridique: plan et annexes</li> <li>- Oiled Wildlife</li> </ul>  |  |
| 11 :30                   | Présentation des avancées de la cartographie <ul style="list-style-type: none"> <li>- Démonstration des cartes de sensibilités et des cartes opérationnelles</li> <li>- Présentation du plan d'action de la cartographie</li> </ul>                     |  |
| 12 :00                   | Présentation des avancées sur les dispersants <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation de la version modifiée et finale de la politique de dispersants</li> <li>- Présentation du plan d'action sur la politique de dispersants</li> </ul> |  |
| 12 :15                   | Présentations des avancées du Plan National <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du plan d'action du plan stratégique</li> <li>- Présentation du plan d'action du plan opérationnel</li> </ul>   |  |
| 13 :30                   | Déjeuner  |  |
| 14 :30                   | Cérémonie de clôture  |  |

## Annexe 2 : Liste des participants

| Name and Surname          | Organization   | Position in the Organization   |
|---------------------------|--|--|
| AL AMIR Rim               | GI WACAF   | Coordinatrice de Projet  |
| ASSAU NA HADA<br>Vitorino | CIPA - Centre de Recherche de la Pêche Appliquée /<br>Research center of Applied Fishing | Directeur de services du département de la transformation Technologique et du contrôle de qualité CIPA |
| BAMBA Tumbulo             | IBAP   | Vice-Directeur du Parc National d'Orango   |
| BENANTE José Eliseu       | IBAP   | Ingénieur Système d'Informations Géographiques   |
| BIAI Justino              | IBAP   | Directeur de l'IBAP  |
| CORDEIRO João Sousa       | Institut de la Biodiversité et des Aires Protégées (IBAP)                                | Manager of Protection and Governance Department  |
| CABRAL Octávio            | Ministère de l'Environnement et de la Biodiversité (MAB)                                 | Member of Technical Committee, GI WACAF Focal Point  |
| GUILLOU Anais             | GI WACAF   | Cheffe de Projet   |
| HUET Jean-Yves            | OTRA   | Consultant International   |
| LODE PARTES Samuel E.     | IBAP   | Coordinateur et Ingénieur de Système d'Information Géographiques (SIG)                                 |
| PAGE-JONES Lindsay        | OTRA   | Consultant International   |
| PEREIRA Domingos          | Comité Technique du Développement du Plan National                                       | Juriste, Consultant National pour l'IBAP   |
| REGALLA DE BARROS Aissa   | IBAP   | Coordinator of Biodiversity Monitoring and Conservation Department                                     |
| SAID Abílio Rachid        | IBAP   | Directeur des Services Stratégiques et Programmes  |
| SEPA MARIA LE CO Meio Dia | IBAP   | Consultant National  |
| SILVA Rui                 | Institut Maritime Portuaire (IMP)  | Protection de l'Environnement, Search and Rescue   |
| SOUSA Samory              | IBAP   | Assistante Administrative  |

## Annexe 3 : État d'avancement du plan stratégique - Janvier 2023

### Chapitre 01 : INTRODUCTION

| Sujet   | Préparation  | Document provisoire  | Action |
|---|--|--|--------|
| Contexte                                      | Texte des différents sous-chapitres rédigé par consultants nationaux Présenté et discuté lors de la réunion du 23 septembre 2022 | Texte transmis et intégré au document provisoire. (Équipe nationale) |        |
| But et objectifs                              |  |  |        |
| Champ d'application géographique et technique |  |  |        |
| Définitions et abréviations                   |  |  |        |
| Principes sous-jacents                        |  |  |        |

### Chapitre 02 : CADRE JURIDIQUE

L'ensemble des dispositions juridiques pertinentes pour le PNIU-GB ont été recensées et exposées par le consultant juridique de l'équipe nationale

| Sujet  | Préparation   | Document provisoire                               | Action  |
|--|---|---|---|
| Conventions internationales                    | Texte des différents sous-chapitres rédigé par le consultant juridique de l'équipe nationale. | Texte transmis et intégré au document provisoire. | Plan d'action pour la mise en place du PNIU-GB :<br><b>Ratifier les conventions importantes non ratifiées</b> : OPRC 90, OPRC-HNS-2000, LLMC Convention 76 et protocole 96<br><b>S'assurer de la transposition des dispositions des conventions ratifiées</b> dans le dispositif juridique national, en particulier les conventions pour l'indemnisation des dommages, qui entrent en application en mai 2023 |
| Conventions régionales<br>Convention d'Abidjan | Texte rédigé par le consultant juridique de l'équipe nationale.                               | Texte transmis et intégré au document provisoire. |   |

| Sujet  | Préparation   | Document provisoire                               | Action  |
|--|---|---|---|
| Convention de Bamako   |   |   |   |
| Cadre sous-régional Protocoles de la Convention d'Abidjan  | Texte rédigé par le consultant juridique de l'équipe nationale. | Texte transmis et intégré au document provisoire. | Ratifier le protocole additionnel à la Convention d'Abidjan sur les règles et normes environnementales applicables à la prospection et à la production de pétrole et de gaz en mer.<br><b>Important</b> , au vu des activités pétrolières offshore prévues en Guinée Bissau et commençant au Sénégal. |
| Législation nationale Cadre juridique et institutionnel Principales législations environnementales | Texte rédigé par le consultant juridique de l'équipe nationale. | Texte transmis et intégré au document provisoire. |   |

### Autres conventions d'intérêt

Dans le cadre de la préparation à la lutte contre les déversements, il serait important que la Guinée Bissau examine l'intérêt pour le pays de ratifier les conventions suivantes :

- Dumping 1972
- Enlèvement d'épaves - Nairobi 2007
- Convention relative à l'intervention en haute mer en cas d'accident de pollution par les hydrocarbures, 1969 Protocole INTERVENTION 1969 et 1973
- Convention Internationale de sauvetage 1989
- Convention sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux

### Chapitre 03 : RÔLES ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE PRÉPARATION

| Sujet   | Préparation                                 | Document provisoire                               | Action  |
|---|---|---|---|
| Autorité nationale compétente en matière de préparation | Texte rédigé par les consultants nationaux. | Texte transmis et intégré au document provisoire. | Réviser, compléter et valider par l'équipe nationale. |
| Dépositaire du plan                                     |   |   |   |



| Sujet  | Préparation   | Document provisoire                   | Action  |
|--|---|---------------------------------------|---|
| Soutien financier pour la préparation et la réponse  |   |                                       |   |
| Comité de pilotage interministériel de la préparation  |   |                                       |   |
| Comité technique national pour la préparation  |   |                                       |   |
| Responsabilités générales des institutions bissau-guinéennes   |   |                                       |   |
| Navires, unités offshore O&G, ports maritimes et installations de manutention du pétrole/ substances ou activités dangereuses et nocives | Texte proposé par le projet GI WACAF. Revu par consultant International | Texte intégré au document provisoire. | Réviser, compléter si nécessaire et valider par l'équipe nationale. |

#### Chapitre 04 : ANALYSE DES RISQUES

| Sujet   | Préparation   | Document provisoire                            | Action  |
|---|---|--|---|
| Identification des sources possibles de déversement                                 |   |  |   |
| Navires passant au large des côtes de Guinée Bissau                                 | Texte préparé par consultant International  | Intégré au document provisoire                 | Réviser et valider par équipe nationale               |
| Activités de l'industrie pétrolière et gazière offshore (exploration ou production) | Texte préparé par consultant International  | Intégré au document provisoire                 | Réviser et valider par équipe nationale               |
| Ports de Guinée-Bissau  | En partie écrit (informations sur port de Bissau). En attente d'infos de l'équipe nationale | Intégré partie Bissau dans document provisoire | Compléter, réviser et valider par équipe nationale    |
| Distribution de carburant   | Pas d'informations  |  | Compléter par équipe nationale                        |
| Principaux scénarios de déversement et évaluation des risques de déversement        |   |  |   |
| Scénarios liés à l'activité maritime  | Rédigé par consultant International   | Intégré au document provisoire                 | Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale |
| Scénarios relatifs aux opérations pétrolières                                       | Rédigé par consultant International   | Intégré au document provisoire                 | Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale |

| Sujet   | Préparation  | Document provisoire                                      | Action  |
|---|--|--|---|
| Conditions météorologiques et maritimes                 |  |  |   |
| Température de l'air, précipitations et vitesse du vent | Rédigé par consultant International  | Intégré au document provisoire                           | Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale   |
| Direction du vent                                       | Rédigé par consultant International  | Intégré au document provisoire                           | Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale   |
| Courants marins   | Rédigé par consultant International  | Intégré au document provisoire                           | Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale   |
| Mer   | Rédigé par consultant International  | Intégré au document provisoire                           | Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale   |
| Vagues et houle   | Rédigé par consultant International  | Intégré au document provisoire                           | Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale   |
| Température de l'eau de mer                             | Rédigé par consultant International  | Intégré au document provisoire                           | Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale   |
| Principaux types d'huiles présents dans le pays         | Information pas confirmée  |  | Compléter par équipe nationale  |
| Dérive et comportements probables des produits déversés | Rédigé par consultant International  | Intégré au document provisoire                           | Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale   |
| Comportement général des hydrocarbures déversés en mer  | Rédigé par consultant International  | Intégré au document provisoire                           | Réviser et valider par équipe nationale   |
| Caractéristiques des hydrocarbures                      | Rédigé par consultant International  | Intégré au document provisoire                           | Réviser et valider par équipe nationale   |
| Dérive des hydrocarbures déversés                       | Rédigé par consultant International :<br>Calculs de dérive fait pour plusieurs scénarios.<br>Haute mer, canal d'accès au port de Bissau, Port de Bissau<br>Utilisation de WebGnome (modèle US validé internationalement) | Résultats et conclusions intégrés au document provisoire | Réviser et valider par équipe nationale.<br>Identifier autres scénarios si nécessaires.<br>Prévoir formation équipe nationale à l'utilisation du modèle WebGnome. |

| Sujet  | Préparation  | Document provisoire   | Action  |
|--|--|---|---|
| Comportement des produits hydrocarbonés raffinés             | Rédigé par consultant International                          | Intégré au document provisoire  | Réviser et valider par équipe nationale   |
| <b>Sensibilités</b>  |  |   |   |
| Contexte général : Guinée Bissau                             | Rédigé par équipe nationale                                  | Intégré au document provisoire et dans l'Atlas de vulnérabilité des côtes.  | Valider rédactions par l'équipe nationale.  |
| Types de côtes et sensibilité écologique aux marées noires   | Cartes sommaires fournies par équipe nationale               | Intégré au document provisoire et dans l'Atlas de vulnérabilité des côtes.  | Finaliser l'atlas de vulnérabilité par équipe nationale. Prévoir de séances de travail avec OTRA. |
| Ressources écologiques/biologiques sensibles                 | Cartes sommaires fournies par équipe nationale               | Intégré au document provisoire et dans l'Atlas de vulnérabilité des côtes.  | Intégrer version validée dans Atlas   |
| Ressources socio-économiques sensibles (activités et usages) | Cartes sommaires fournies par équipe nationale               | Pas intégré au document provisoire.   |   |
| Principaux risques pour la santé et la sécurité              | Texte fourni par GI WACAF. Revu par consultant international | Intégré au document provisoire  | Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale   |
| Priorités en matière de protection                           | Texte rédigé par équipe nationale.                           | Intégré rédaction au document provisoire.<br>Note : besoin d'établir des priorités pour les sites / zones qu'il est possible de protéger. | Réviser lors de séances de travail  |
| Habitats et écosystèmes sensibles                            |  |   | Intégrer version validée dans Atlas.  |

## Chapitre 05 : STRATÉGIES D'INTERVENTION

| Sujet  | Préparation  | Document provisoire            | Action  |
|--|--|--------------------------------|---|
| <b>Considérations générales</b>  |  |                                |   |
| Analyse des avantages environnementaux réels, NEBA, principe Phases de réponse | Texte fourni par GI WACAF. Revu par consultant international | Intégré au document provisoire | Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale.  |
| Accès au site de déversement/nettoyage   |  |                                |   |
| <b>Techniques d'intervention en cas de déversement</b>                         |  |                                |   |
| Santé et sécurité des personnes  | Texte fourni par GI WACAF. Revu par consultant international | Intégré au document provisoire | Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale<br>Comme demandé lors des réunions : formuler |
| Techniques de lutte contre les déversements en mer                             |  |                                |   |

| Sujet  | Préparation                         | Document provisoire            | Action  |
|--|-------------------------------------|--------------------------------|---|
| Dispersion chimique du pétrole offshore  |                                     |                                | demandes d'informations complémentaires par équipe nationale. Appui possible pour assister l'équipe nationale |
| Techniques d'intervention dans les ports                                       |                                     |                                |   |
| Techniques d'intervention en cas de déversement à terre/à terre                |                                     |                                |   |
| Gestion de la faune contaminée   |                                     |                                |   |
| Déversements de produits chimiques/techniques de réponse HAZMAT                |                                     |                                |   |
| Gestion des déchets déversés   |                                     |                                |   |
| Stratégie d'intervention en Guinée Bissau                                      |                                     |                                |   |
| Incidents provenant de navires passant au large des côtes                      | Rédigé par consultant international | Intégré au document provisoire | Réviser et valider par équipe nationale   |
| Incidents au cours d'une campagne de forage                                    | Rédigé par consultant international | Intégré au document provisoire | Réviser et valider par équipe nationale   |
| Incidents de navires dans le chenal d'accès, à l'approche et au port de Bissau | Rédigé par consultant international | Intégré au document provisoire | Réviser et valider par équipe nationale   |

## Chapitre 06 : MOYENS D'INTERVENTION

| Sujet   | Préparation                             | Document provisoire                                   | Action                                      |
|---|---|---|---|
| Moyens d'intervention   | Pas d'information de l'équipe nationale | A intégrer dans document quand Information disponible | Information à fournir par équipe nationale. |
| Personnel   |   |   |   |
| Équipement  |   |   |   |
| Soutien logistique  |   |   |   |
| Service d'assistance  |   |   |   |
| Installations liées aux incidents                             |   |   |   |
| Postes de commandement des incidents nationaux et de district |   |   |   |
| Zones de rassemblement des équipements                        |   |   |   |

| Sujet                                  | Préparation  | Document provisoire | Action   |
|--|--|---------------------|--|
| Assistance régionale et internationale | Moyens d'autres pays disponibles facilement sur Internet |                     | Intégrer les moyens de l'industrie pétrolière : OSRL ? |

## Chapitre 07 : RECOUVREMENT DES COÛTS ET DEMANDES D'INDEMNISATION

| Sujet  | Préparation  | Document provisoire            | Action  |
|--|--|--------------------------------|---|
| <b>RECOUVREMENT DES COÛTS ET DEMANDES D'INDEMNISATION</b>  |  |                                |   |
| Vue d'ensemble du cadre  | Texte fourni par GI WACAF. Revu par consultant international | Intégré au document provisoire | Réviser et valider par équipe nationale. Ratification de LLMC nécessaire, car détermine le montant de l'indemnisation pour l'application de la convention Bunker. Transposition de CLC et Fund 92 dans la législation nationale |
| Réclamations suite à des déversements de navires (Conventions de l'OMI)                                | Texte fourni par GI WACAF. Revu par consultant international | Intégré au document provisoire | Réviser et valider par équipe nationale. Documentations sur les aspects pratiques des demandes d'indemnisation remises en Français et en Anglais.   |
| Réclamations en vertu de la CLC 92 et du Fonds 92  |  |                                |   |
| Réclamations au titre de la convention sur les hydrocarbures de soute et d'autres conventions de l'OMI | Texte proposé par le consultant international                | Intégré au document provisoire | Réviser et valider par équipe nationale.  |

## Chapitre 08 : ACTIVITÉS DE PRÉPARATION

L'ensemble de ces dispositions doivent être clairement définies dans le plan d'action pour la mise en place du PNIU-GB.

| Sujet  | Préparation  | Document provisoire            | Action  |
|--|--|--------------------------------|---|
| Désignation du personnel clé   | Texte fourni par GI WACAF.<br>Revu par consultant international<br>Pas de retour de l'équipe nationale | Intégré au document provisoire | Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale |
| Dispositions d'intervention pour les régions et secteurs et les ports            | Texte fourni par GI WACAF.<br>Revu par consultant international<br>Pas de retour de l'équipe nationale | Intégré au document provisoire | Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale |
| Modalités d'intervention du secteur privé  | Texte fourni par GI WACAF.<br>Revu par consultant international<br>Pas de retour de l'équipe nationale | Intégré au document provisoire | Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale |
| Capacités, dispositions et plans pour les navires                                | Texte fourni par GI WACAF.<br>Revu par consultant international<br>Pas de retour de l'équipe nationale | Intégré au document provisoire | Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale |
| Capacités, dispositions et plans pour les installations et activités locales     | Texte fourni par GI WACAF.<br>Revu par consultant international<br>Pas de retour de l'équipe nationale | Intégré au document provisoire | Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale |
| Capacités, arrangements et plans pour les compagnies pétrolières internationales | Texte fourni par GI WACAF.<br>Revu par consultant international<br>Pas de retour de l'équipe nationale | Intégré au document provisoire | Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale |

| Sujet   | Préparation  | Document provisoire            | Action  |
|---|--|--------------------------------|---|
| Soumission des plans aux autorités              | Texte fourni par GI WACAF.<br>Revu par consultant international<br>Pas de retour de l'équipe nationale | Intégré au document provisoire | Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale   |
| Activités de formation nationales               | Texte fourni par GI WACAF.<br>Revu par consultant international<br>Pas de retour de l'équipe nationale | Intégré au document provisoire | Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale   |
| Exercices nationaux                             | Texte fourni par GI WACAF.<br>Revu par consultant international<br>Pas de retour de l'équipe nationale | Intégré au document provisoire | Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale   |
| Examen, approbation et mise en œuvre du PNIU-GB | Texte fourni par GI WACAF.<br>Revu par consultant international<br>Pas de retour de l'équipe nationale | Intégré au document provisoire | Réviser, compléter et valider par équipe nationale Réviser, compléter et/ou valider par équipe nationale. |

## Annexe 4 : Le Plan Opérationnel

|          |  |
|----------|--|
| <b>1</b> | <b>INTRODUCTION</b>  |
| 1.1      | But et objectifs   |
| 1.2      | Champ d'application géographique et technique  |
| 1.3      | Niveaux d'incident et activation du PNIU-GB  |
| 1.4      | Responsabilités initiales de l'intervention sur place                                  |
| 1.5      | Relation et intégration avec d'autres plans d'urgence ou de secours                    |
| <b>2</b> | <b>RÔLES ET RESPONSABILITÉS CLÉS DANS LE CADRE DE LA RÉPONSE</b>                       |
| 2.1      | Autorités nationales d'intervention compétentes  |
| 2.2      | Comité national (interministériel) de lutte contre les pollutions accidentelles        |
| 2.3      | Coordinateur national des incidents  |
| 2.4      | Principales agences d'intervention   |
| 2.5      | Points de contact nationaux en cas de déversement                                      |
| 2.6      | Autorités désignées pour agir au nom de l'État pour demander ou fournir une assistance |
| 2.7      | Autres entités ou agences  |
| 2.8      | Partie responsable   |
| 2.9      | Rôle des clubs P&I dans les déversements maritimes                                     |
| <b>3</b> | <b>STRUCTURE NATIONALE DE GESTION DES INCIDENTS</b>                                    |
| 3.1      | Éléments d'un contrôle efficace des déversements                                       |
| 3.2      | Structure générale du système national de gestion des incidents                        |
| 3.2.1    | <i>Vue d'ensemble</i>  |
| 3.2.2    | <i>Tâches principales</i>  |
| 3.2.3    | <i>Gestion conjointe avec la partie responsable</i>                                    |
| 3.3      | Tâches de l'équipe nationale de gestion des incidents et niveaux d'activation          |
| 3.3.1    | <i>Coordinateur national de l'incident (CNI) et personnel de commandement</i>          |
| 3.3.2    | <i>Section nationale de planification</i>  |
| 3.3.3    | <i>Section des opérations nationales</i>   |
| 3.3.4    | <i>Logistique de la section nationale</i>  |
| 3.3.5    | <i>Section nationale des finances</i>  |
| 3.3.6    | <i>Autorités régionales, gestion des incidents au sol et équipes</i>                   |
| <b>4</b> | <b>Intervention d'urgence : phase réactive</b>   |
| 4.1      | Alerte et notification   |
| 4.1.1    | <i>Obligation de signaler un déversement</i>   |
| 4.1.2    | <i>Procédure d'alerte et de notification</i>   |
| 4.1.3    | <i>Actions immédiates du point de contact opérationnel national</i>                    |






- 4.2 Soutien immédiat et transmission de la notification
- 4.3 Évaluation de l'épanchement et de l'activation du PNIU-GB
  - 4.3.1 *Évaluation des risques liés au déversement et aux opérations*
  - 4.3.2 *Évaluation initiale et de suivi d'un déversement*
  - 4.3.3 *L'évolution d'un déversement et les prévisions de son comportement*
- 4.4 Mobilisation
- 4.5 Notifications externes
- 4.6 Rapports de situation (SITREPS)
- 5 PROCESSUS DE GESTION DES INCIDENTS ET DE RÉPONSE**
- 5.1 Phases de la gestion des incidents
- 5.2 Élaboration d'un plan d'action en cas d'incident
  - 5.2.1 *Démarches*
  - 5.2.2 *Contenu*
  - 5.2.3 *Mises à jour quotidiennes*
- 5.3 Exécution du plan d'action en cas d'incident et coordination de l'intervention
- 5.4 Gestion transfrontalière d'un incident
- 5.5 Gestion de l'information
  - 5.5.1 *Informations disponibles et gestion*
  - 5.5.2 *Informations en provenance et à destination de sites et d'autres sources externes*
  - 5.5.3 *Partage de l'information*
- 5.6 Rotation du personnel
- 6 MOBILISATION DE L'AIDE EXTÉRIEURE**
- 6.1 Convention d'Abidjan et Protocole d'urgence
- 6.2 Assistance internationale et autres
- 6.3 Dédouanement
- 6.4 L'immigration
- 6.5 Procédure de demande d'assistance
- 6.6 Zones de réception et de préparation
- 7 RECOUVREMENT DES COÛTS ET DEMANDES D'INDEMNISATION**
- 7.1 Principales responsabilités et actions en matière de recouvrement des coûts
- 7.2 Principales responsabilités et actions pour les EXIGENCES EN MATIÈRE D'INDEMNITÉ
- 8 GESTION DE CRISE**
- 8.1 Responsabilités en matière de gestion de crise au niveau mondial
- 8.2 Communications avec le public
- 8.3 Communication de crise avec les médias

## **9 CESSATION DE LA RÉPONSE ET DES ACTIVITÉS POST-INCIDENT**







- 9.1 Arrêt de la réponse et finalisation
- 9.2 Autorisation de démobilisation, planification et opérations
- 9.3 Démobilisation des équipements et déconcentration
- 9.4 Évaluation de la réponse et débriefing
- 9.5 Évaluation et suivi des dommages
- 9.6 Récupération et restauration de l'environnement








## Annexe 5 : Plan d'action Plan Opérationnel

### PLAN OPERATIONNEL

|                 |   |
|-----------------|---|
| <b>Prêt</b>     |  |
| <b>En cours</b> |  |
| <b>Pas fait</b> |  |

|          |  |
|----------|--|
| <b>1</b> | <b>INTRODUCTION</b>  |
| 1.1      | But et objectifs   |
| 1.2      | Champ d'application géographique et technique                            |
| 1.3      | Niveaux d'incident et activation du PNIU-GB                              |
| 1.4      | Responsabilités initiales de l'intervention sur le site                  |
| 1.5      | Relations et intégration avec d'autres plans d'intervention ou d'urgence |
| <b>2</b> | <b>RÔLES ET RESPONSABILITÉS CLÉS DANS LE CADRE DE L'INTERVENTION</b>     |
| 2.1      | Autorités nationales compétentes pour l'intervention                     |

| Progrès   | Responsable      | Commentaires   |
|---|------------------|--|
|    | Comité technique | Texte fourni par GIWACAF, révisé par un consultant international - Révisé et amendé en séance de travail   |
|    | Comité technique | Texte fourni par GIWACAF, révisé par le consultant international - Révisé et amendé en session de travail  |
|    | Comité technique | Texte fourni par GIWACAF, révisé par le consultant international - Révisé et amendé en session de travail  |
|    | Comité technique | Texte fourni par GIWACAF, révisé par le consultant international - Révisé et amendé en session de travail  |
|  | Comité technique | Texte fourni par GIWACAF, révisé par le consultant international - Révisé et amendé en session de travail - Dois-je ajouter quelque chose ?  |
|   |                  |  |
|  | Comité technique | Suite aux sessions de travail sur le chapitre 3, il est nécessaire de finaliser la position du Comité Technique et de proposer les entités en charge de la mise en œuvre de ce chapitre. |

|          |   |   |                  |  |
|----------|---|---|------------------|--|
| 2.2      | Comité national (interministériel) d'intervention en cas de déversement               |    | Comité technique | Suite aux séances de travail sur le chapitre 3, il est nécessaire de finaliser la position du Comité technique et de proposer les entités en charge de la mise en œuvre du projet.   |
| 2.3      | Coordinateur national de l'incident   |    | Comité technique | Après les séances de travail sur le chapitre 3, il est nécessaire de finaliser la position du Comité technique et de proposer les entités en charge de la mise en œuvre de l'accord. |
| 2.4      | Principaux organismes d'intervention  |    | Comité technique | Après les séances de travail sur le chapitre 3, il est nécessaire de finaliser la position du Comité technique et de proposer les entités en charge de la mise en œuvre de l'accord. |
| 2.5      | Points de contact nationaux en cas de déversement                                     |    | Comité technique | Après les séances de travail sur le chapitre 3, il est nécessaire de finaliser la position du Comité technique et de proposer les entités en charge de la mise en œuvre de l'accord. |
| 2.6      | Autorités désignées agissant au nom de l'État demandant ou fournissant une assistance |    | Comité technique | Après les séances de travail sur le chapitre 3, il est nécessaire de finaliser la position du Comité technique et de proposer les entités en charge de la mise en œuvre de l'accord. |
| 2.7      | Autres entités ou agences   |    | Comité technique | Finalisation par le Comité Technique / Liste existante dans le Plan Stratégique  |
| 2.8      | Partie responsable  |  | Comité technique | Revoir et valider  |
| 2.9      | Rôle des clubs P&I dans les déversements de navires                                   |  | Comité technique | Revoir et valider  |
| <b>3</b> | <b>STRUCTURE NATIONALE DE GESTION DES INCIDENTS</b>                                   |   |                  |  |
| 3.1      | Éléments pour un contrôle efficace des déversements                                   |  | Comité technique | Examiner et valider  |
| 3.2      | Cadre général de la gestion nationale des incidents                                   |   | Comité technique | Examen et validation   |
| 3.2.1    | Vue d'ensemble  |  | Comité technique | Examen et validation   |

|          |   |   |                          |   |
|----------|---|---|--------------------------|---|
| 3.2.2    | Tâches principales  | ● | Comité technique         | Réexamen et validation  |
| 3.2.3    | Gestion conjointe avec la partie responsable                                  | ● | Comité technique         | Examiner et valider   |
| 3.3      | Tâches de l'équipe nationale de gestion des incidents et niveaux d'activation |   |                          |   |
| 3.3.1    | Coordinateur national de l'incident (CNI) et état-major de commandement       | ● | Comité technique         | Présentations et discussions, clarifications apportées en session / Examen et validation  |
| 3.3.2    | Section nationale de planification  | ● | Comité technique         | Présentations et discussions, clarifications apportées en session / Examen et validation  |
| 3.3.3    | Section nationale des opérations  | ● | Comité technique         | Présentations et discussions, clarifications apportées en session / Examen et validation  |
| 3.3.4    | Section nationale de la logistique  | ● | Comité technique         | Présentations et discussions, clarifications apportées en session plénière / Examen et validation   |
| 3.3.5    | Section nationale des finances  | ● | Comité technique         | Présentations et discussions, clarifications apportées en séance / Examen et validation   |
| 3.3.6    | Autorités régionales, gestion des incidents au sol et équipes                 | ● | Consultant international | Nécessité de plans régionaux. Inclure un schéma d'organisation au niveau régional et un lien avec l'organisation nationale.                                       |
| <b>4</b> | <b>Intervention d'urgence : phase réactive</b>                                |   |                          |   |
| 4.1      | Alerte et notification  |   |                          |   |
| 4.1.1    | Obligation de signaler un déversement   | ● | Comité technique         | Réviser le texte. Fournir une base juridique pour l'obligation de déclaration (il devrait y avoir une loi).   |
| 4.1.2    | Procédure d'alerte et de notification   | ● | Comité technique         | Identifier un centre opérationnel national. Assurer des communications adéquates, du personnel de réserve et une procédure de réception/transmission des alertes. |
| 4.1.3    | Actions immédiates du point de contact opérationnel national                  | ● | Comité technique         |   |
| 4.2      | Soutien immédiat et transmission de la notification                           | ● | Comité technique         | Nécessité de mettre en place un système de service au niveau de l'autorité nationale compétente / personnel   |

|              |  |  |
|--------------|--|--|
|              |  | de réserve 24 heures sur 24, personnel de réserve formé  |
| 4.3          | Évaluation de la pollution et activation du PNIU-GB                | ● Comité technique Personnel formé pour agir en tant que commandant de l'incident  |
| 4.3.1        | Évaluation des risques liés au déversement et aux opérations       | ● Comité technique Personnel formé pour agir en tant que commandant de l'incident  |
| 4.3.2        | Évaluation initiale et ultérieure d'un déversement                 | ● Comité technique Personnel formé pour agir en tant que commandant de l'incident  |
| <b>4.3.3</b> | <b>Conduite d'un déversement et prévisions de son comportement</b> |  |
| 4.4          | Mobilisation   | ● Comité technique Nécessité d'établir et de tenir à jour une liste de contacts des membres de l'équipe nationale de gestion des incidents                     |
| 4.5          | Notifications externes   | ● Comité technique Nécessité d'établir et de tenir à jour une liste de contacts des entités à informer en cas d'incident (au niveau national et international) |
| 4.6          | Rapports de situation (SITREPS)                                    | ● Comité technique <a href="#">Examiner et valider le formulaire standard ci-joint (OMI).</a>  |
| <b>5</b>     | <b>PROCESSUS DE GESTION DES INCIDENTS ET D'INTERVENTION</b>        |  |
| 5.1          | Phases de la gestion d'un incident                                 | ● Comité technique Texte préparé. À examiner et à valider par le comité technique  |
| 5.2          | Élaboration d'un plan d'action en cas d'incident                   | ● Comité technique Texte préparé. À examiner et à valider par le comité technique  |
| 5.2.1        | Étapes   | ● Comité technique Texte préparé. À examiner et valider par le Comité technique  |
| 5.2.2        | Contenu  | ● Comité technique Texte préparé. À examiner et valider par le Comité technique  |
| 5.2.3        | Mises à jour quotidiennes  | ● Comité technique Texte préparé. À examiner et valider par le Comité technique  |

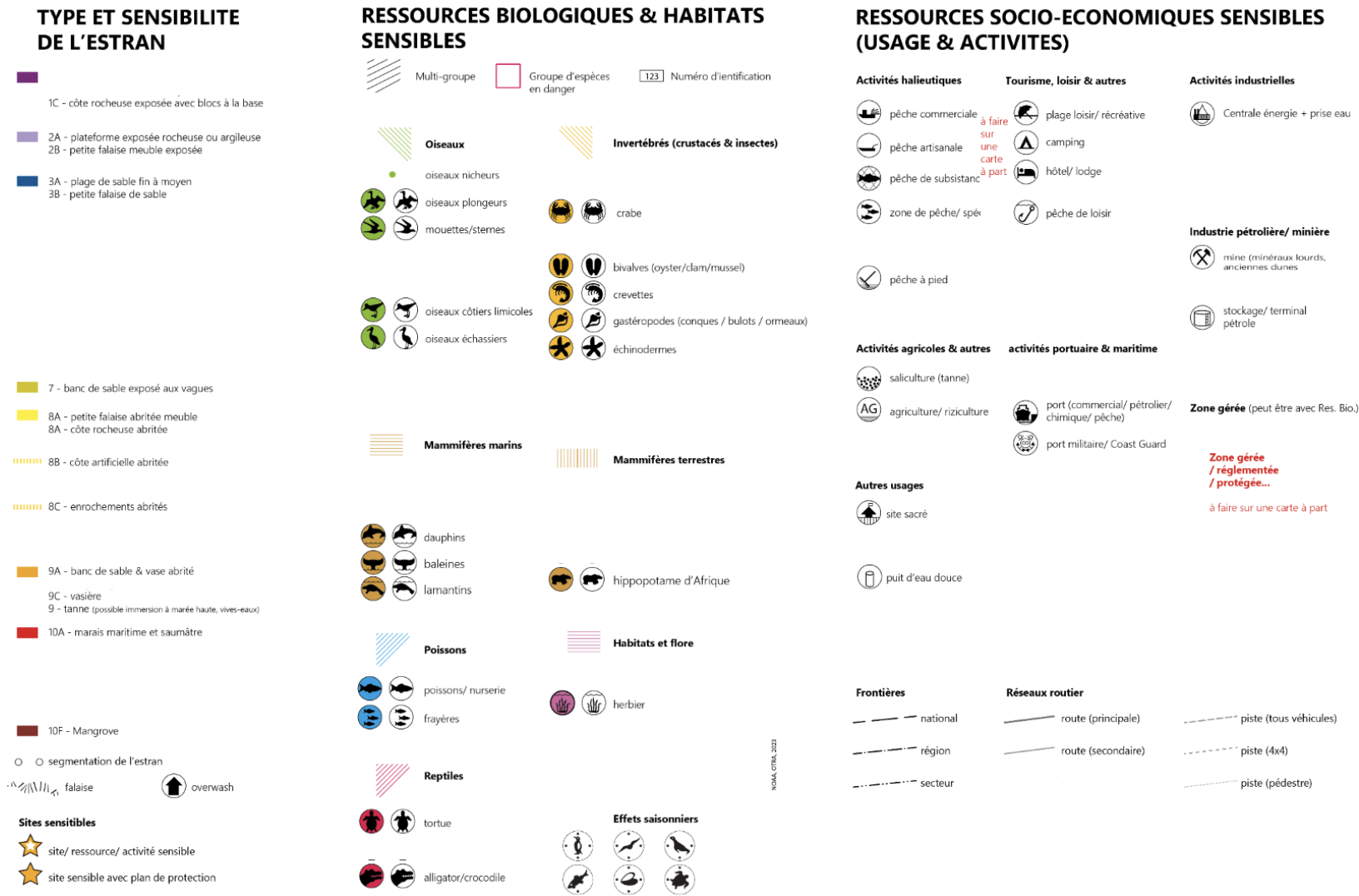
|          |   |   |                          |   |
|----------|---|---|--------------------------|---|
| 5.3      | Exécution du plan d'action en cas d'incident et coordination de la réponse        | ● | Comité technique         | Texte préparé. A examiner et valider par le Comité technique  |
| 5.4      | Gestion transfrontalière d'un incident  | ● | Consultant international | Pas de texte. Proposer un texte au Comité technique   |
| 5.5      | Gestion de l'information  | ● | Comité technique         | Texte préparé. A examiner et valider par le Comité technique  |
| 5.5.1    | Informations disponibles et gestion   | ● | Comité technique         | Texte préparé. A examiner et valider par le Comité technique  |
| 5.5.2    | Informations en provenance et à destination de sites et d'autres sources externes | ● | Comité technique         | Texte préparé. A examiner et valider par le Comité technique  |
| 5.5.3    | Partage de l'information  | ● | Comité technique         | Texte préparé. À examiner et à valider par le comité technique  |
| 5.6      | Rotation du personnel   | ● | Comité technique         |   |
| <b>6</b> | <b>MOBILISATION DE L'ASSISTANCE EXTÉRIEURE</b>                                    |   |                          |   |
| 6.1      | Convention d'Abidjan et protocole d'urgence                                       | ● | Consultant international | Ajouter des procédures de demande d'assistance à d'autres pays, avec une demande envoyée directement aux pays de la WACAF et une copie au secrétariat de la convention d'Abidjan. |
| 6.2      | Assistance internationale et autres   | ● | Consultant international | Ajout de procédures de demande d'assistance internationale, avec envoi de la demande à l'OMI.   |
| 6.3      | Dédouanement  | ● | Comité technique         | Texte préparé. A revoir et valider par le Comité technique  |
| 6.4      | Immigration   | ● | Comité technique         | Texte préparé. À examiner et à valider par le comité technique  |
| 6.5      | Procédure de demande d'assistance   | ● | Comité technique         | Texte préparé. A examiner et valider par le Comité technique  |
| 6.6      | Zones d'accueil et de préparation   | ● | Comité technique         | Texte préparé. A revoir et valider par le Comité technique  |

|          |   |   |   |
|----------|---|---|---|
| <b>7</b> | <b>RECOUVREMENT DES COÛTS ET DEMANDES D'INDEMNISATION</b>                     |   |   |
| 7.1      | Principales responsabilités et actions en matière de recouvrement des coûts   | ● | Consultant international<br>Revoir ce qui est décrit dans le plan stratégique et s'y référer et/ou rappeler ce qui est dans le plan opérationnel  |
| 7.2      | Principales responsabilités et actions en matière de demandes d'indemnisation | ● | Consultant international<br>Revoir ce qui est décrit dans le plan stratégique et s'y référer et/ou rappeler ce qui est dans le plan opérationnel  |
| <b>8</b> | <b>GESTION DE CRISE</b>   |   |   |
| 8.1      | Responsabilités générales en matière de gestion de crise                      | ● | Comité technique  |
| 8.2      | Communications avec le public   | ● | Comité technique<br>Revoir ce qui est écrit. Décider qui peut être en contact avec la presse, les médias et le public. Établir une procédure en collaboration avec les services de communication des ministères et entités concernés. |
| 8.3      | Communications de crise avec les médias                                       | ● |   |
| <b>9</b> | <b>CESSATION DE L'INTERVENTION ET DES ACTIVITÉS POST-CATASTROPHE</b>          |   |   |
| 9.1      | Arrêt et finalisation de l'intervention                                       | ● | Comité technique<br>Texte préparé. A revoir et à valider par le Comité technique.   |
| 9.2      | Autorisation, planification et opérations de démobilisation                   | ● | Comité technique<br>Texte préparé. A revoir et valider par le Comité technique  |
| 9.3      | Démobilisation de l'équipement et retour                                      | ● | Comité technique<br>Texte préparé. A examiner et valider par le Comité technique  |
| 9.4      | Évaluation de l'intervention et compte rendu                                  | ● | Comité technique<br>Texte préparé. A examiner et valider par le Comité technique  |
| 9.5      | Évaluation et suivi des dommages  | ● | Comité technique<br>Texte préparé. A examiner et valider par le Comité technique  |
| 9.6      | Récupération et restauration de l'environnement                               | ● | Comité technique<br>Texte préparé. A examiner et valider par le Comité technique  |



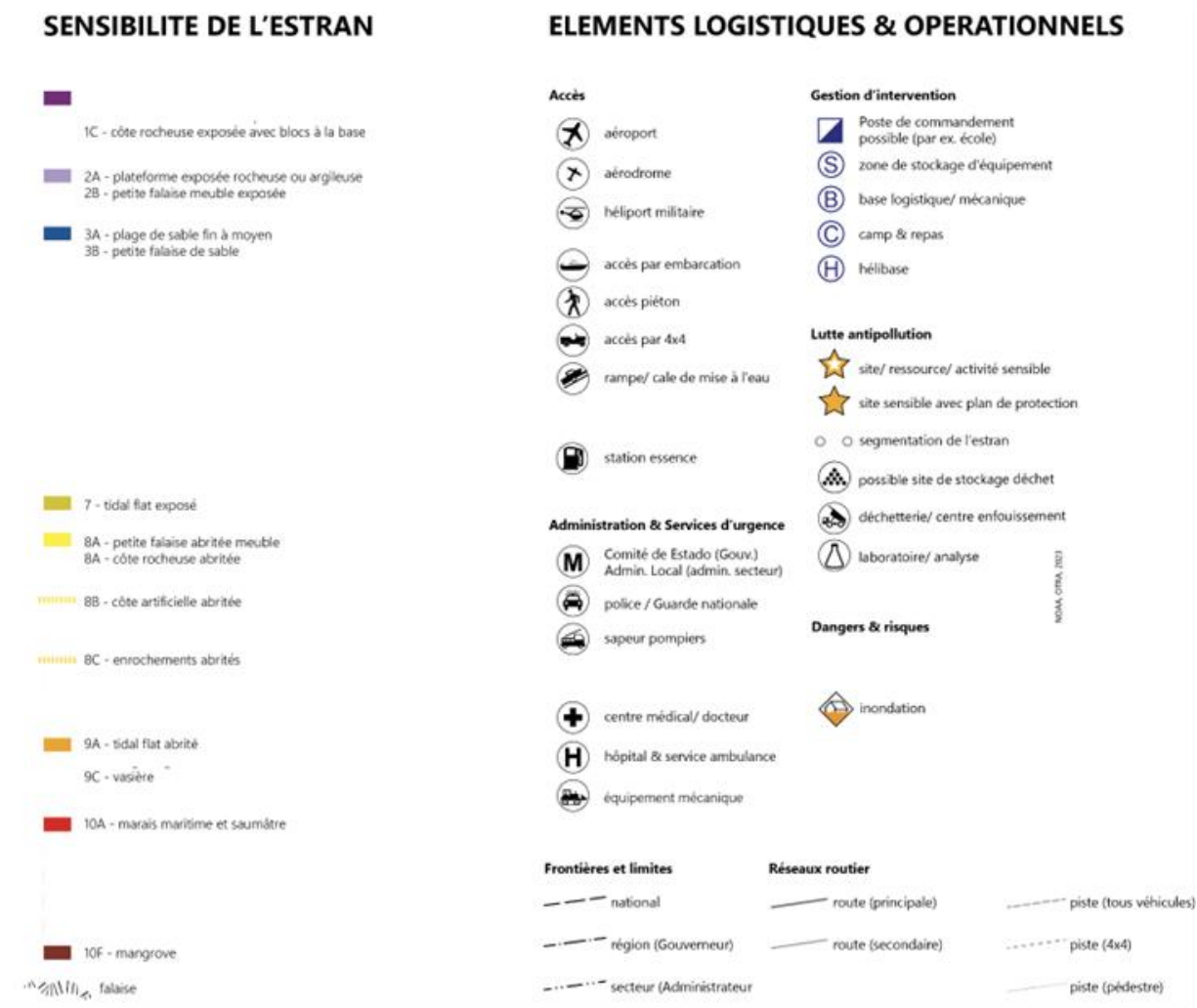


## Annexe 6 : Légende proposée pour les cartes « sensibilité » adaptées à la Guinée-Bissau

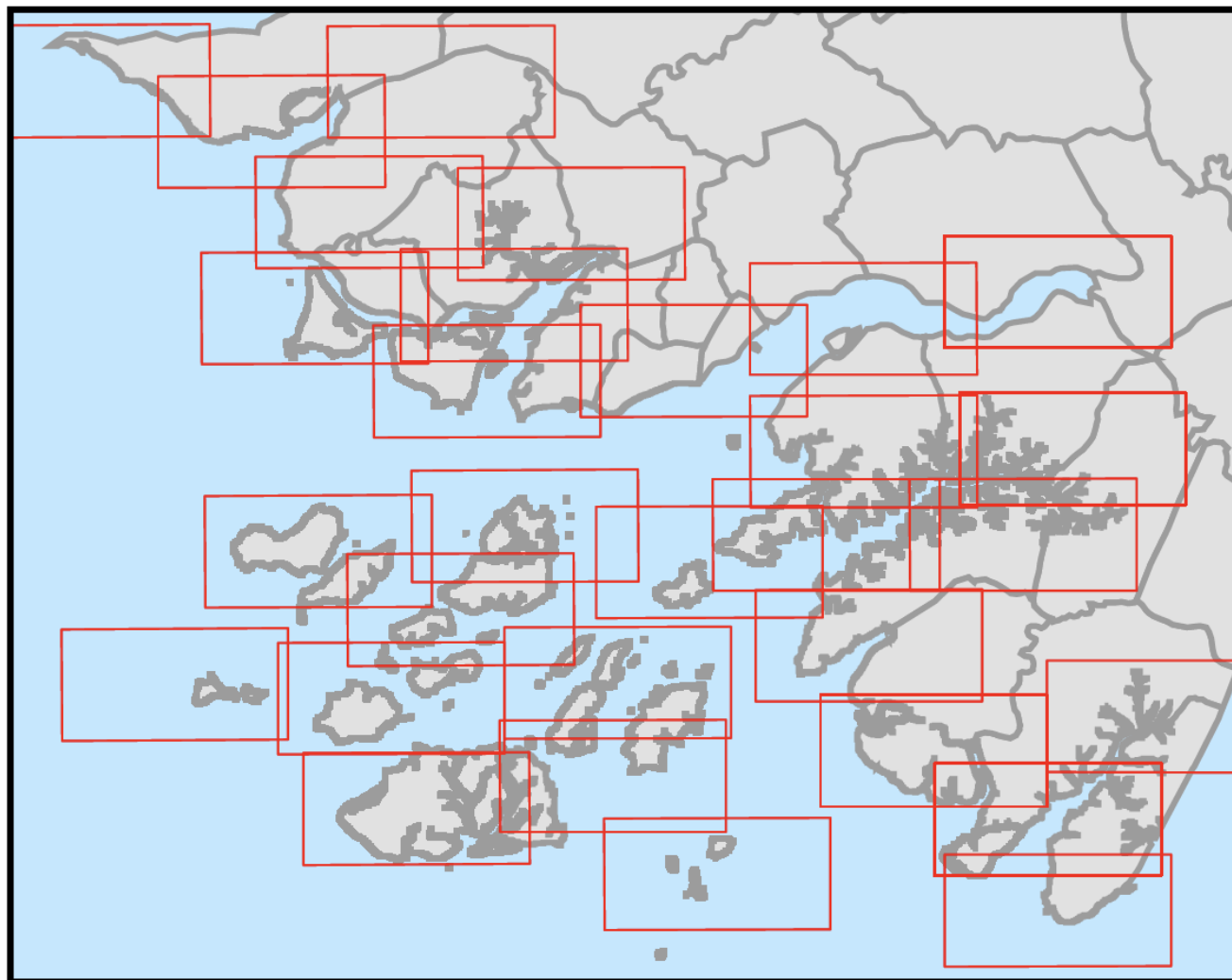


NOAA, OCHA, 2023

## Annexe 7 : Légende proposée pour les cartes « opérations et logistique » adaptée à la Guinée-Bissau



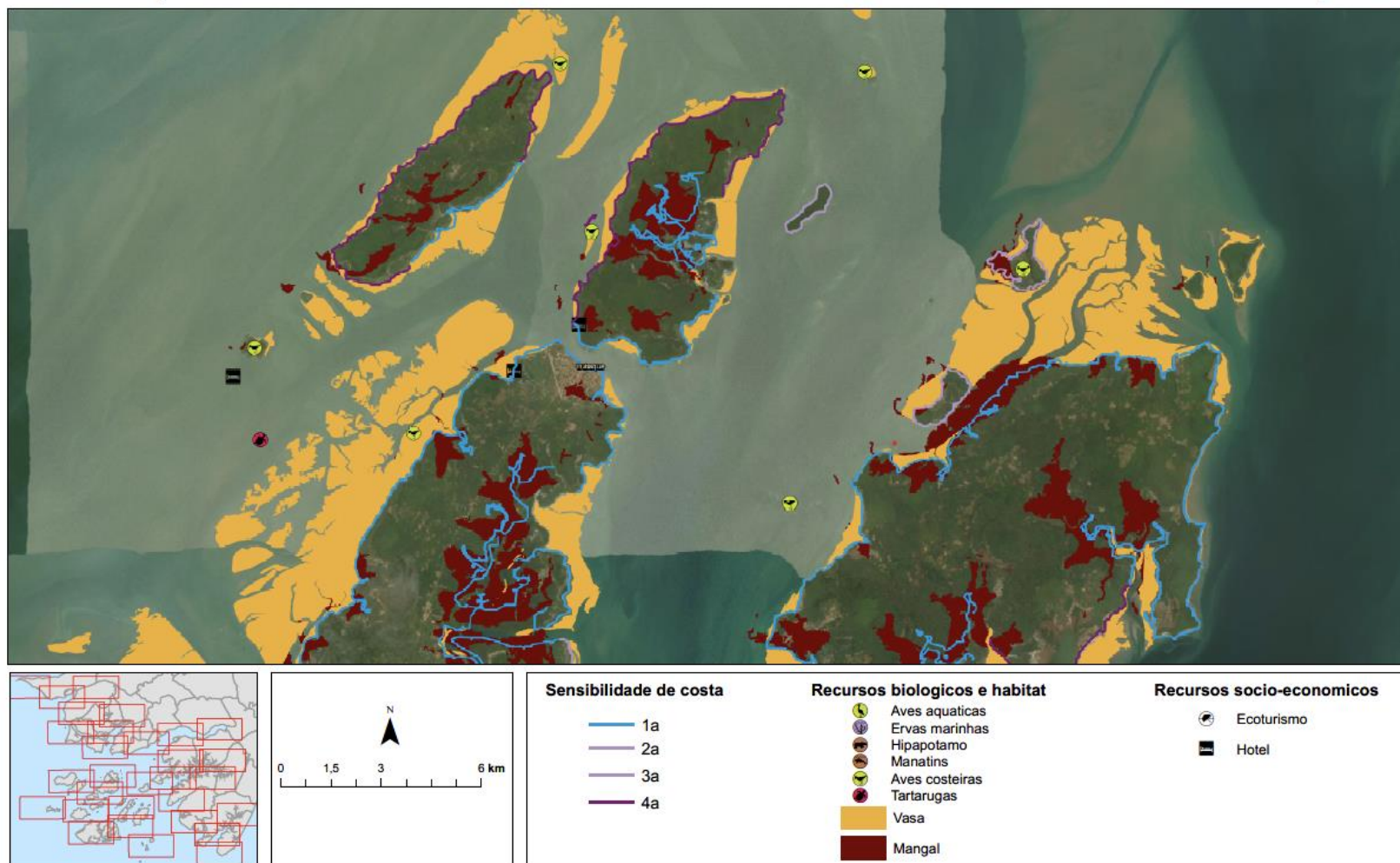
## **Annexe 8 : Découpage retenu pour les cartes « sensibilités » et « opérations et logistique » (Couche SIG)**



## Annexe 9 : Cartes « sensibilités » de la Guinée-Bissau réalisées pendant l'atelier – extraits

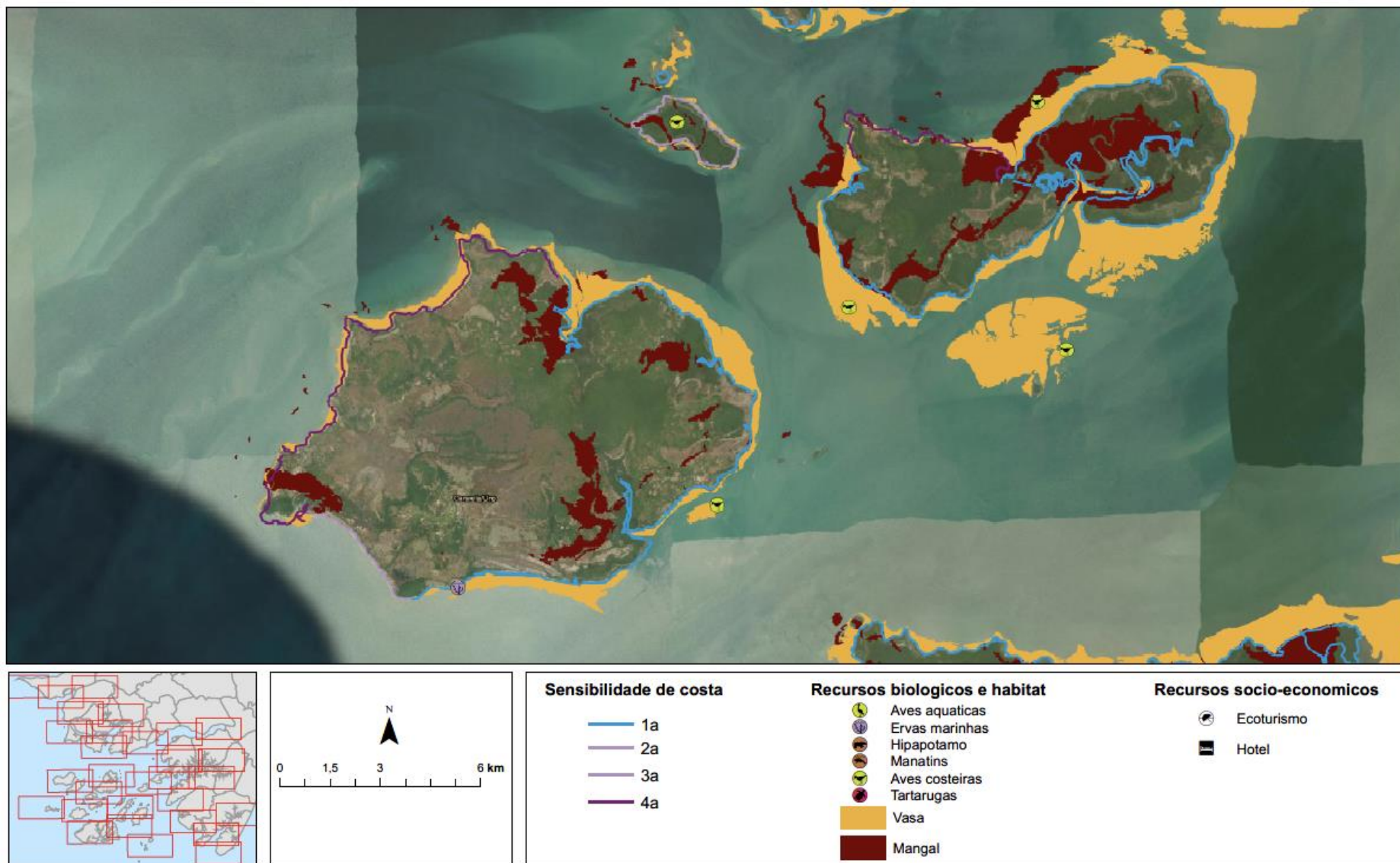
Mapa Tatica de Sensibilidade

Mapa nº22

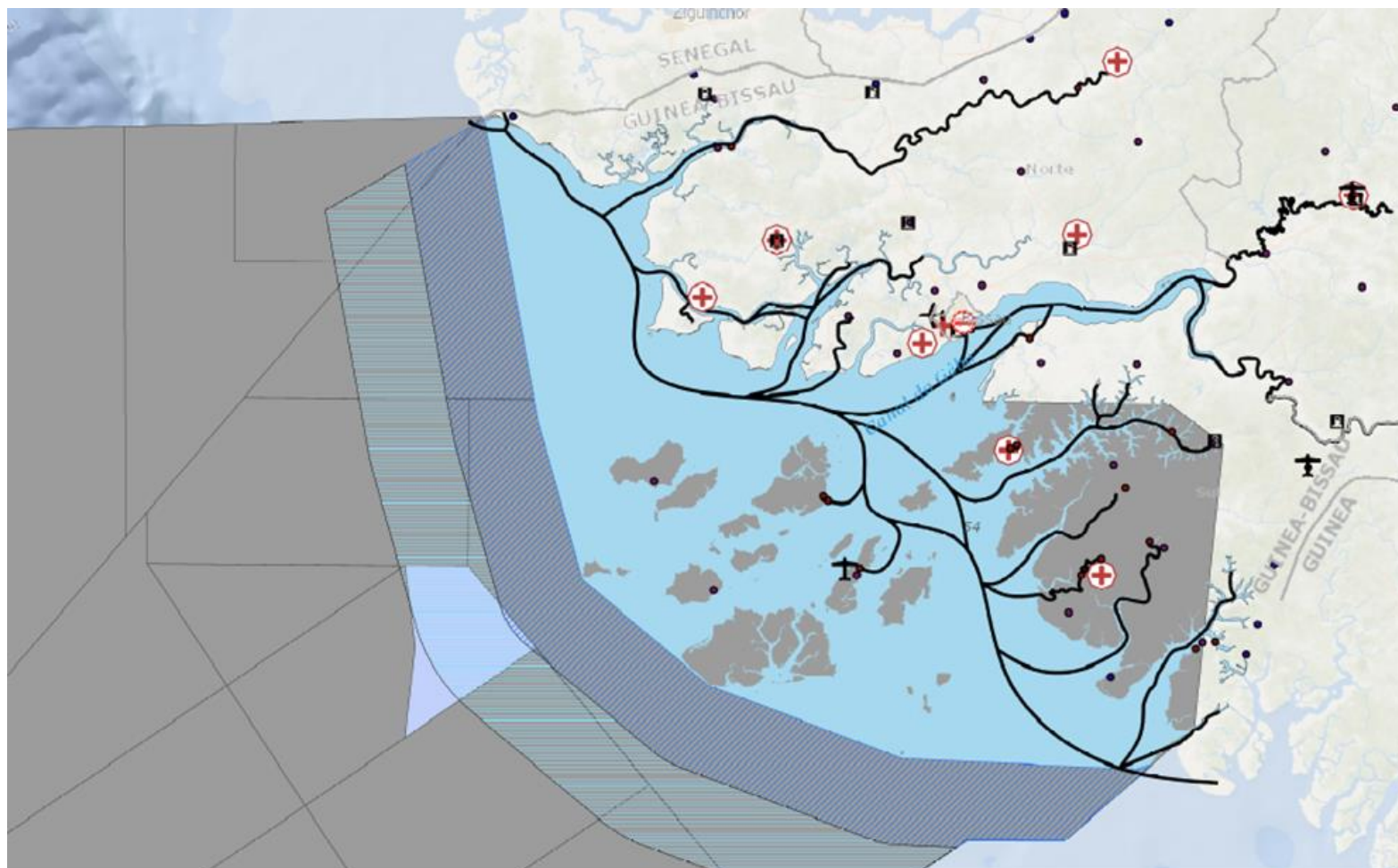


## Mapa Tatica de Sensibilidade

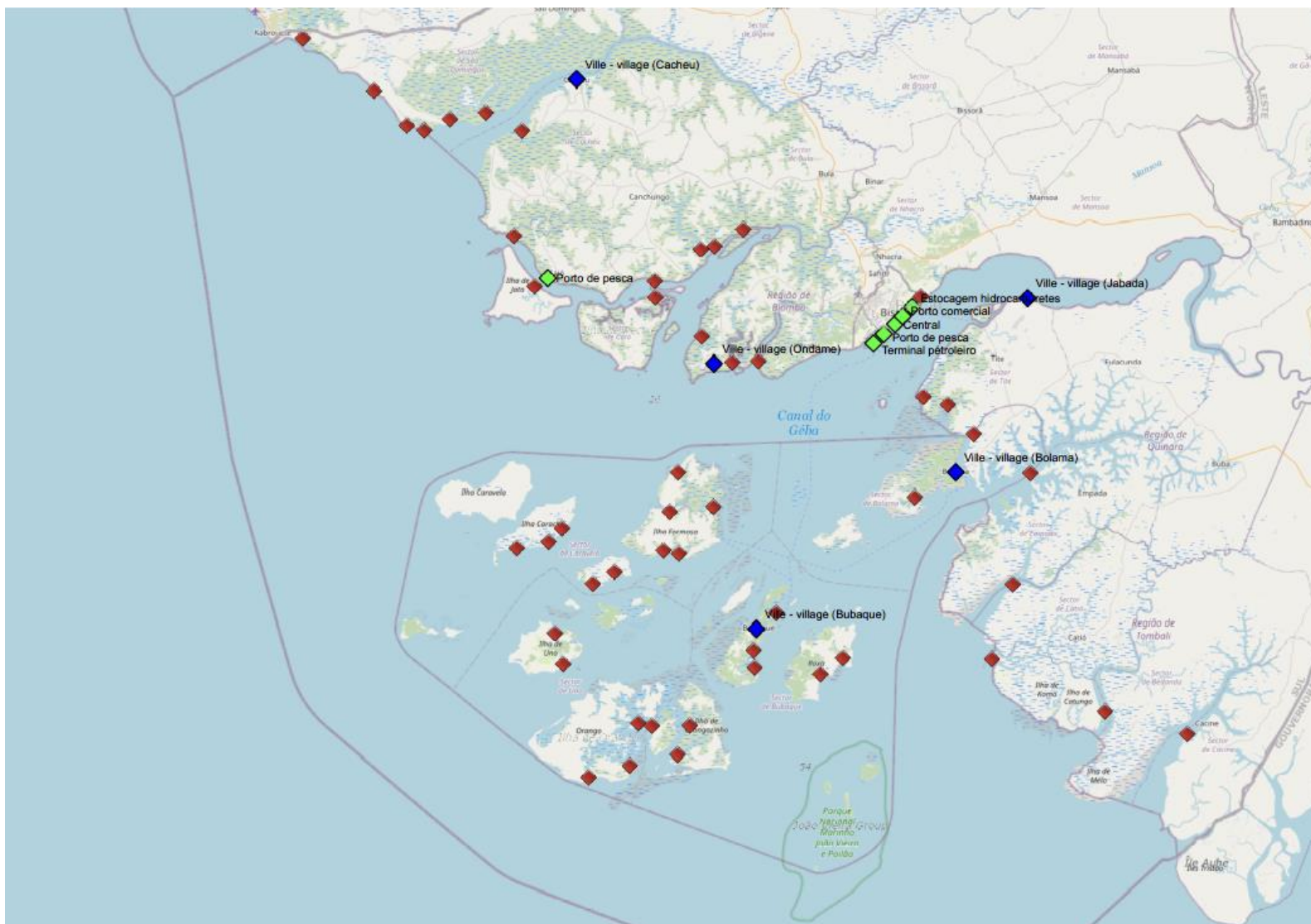
## Mapa nº21



## Annexe 10 : Cartes « opérations et logistique » de la Guinée-Bissau réalisées pendant l'atelier – extraits

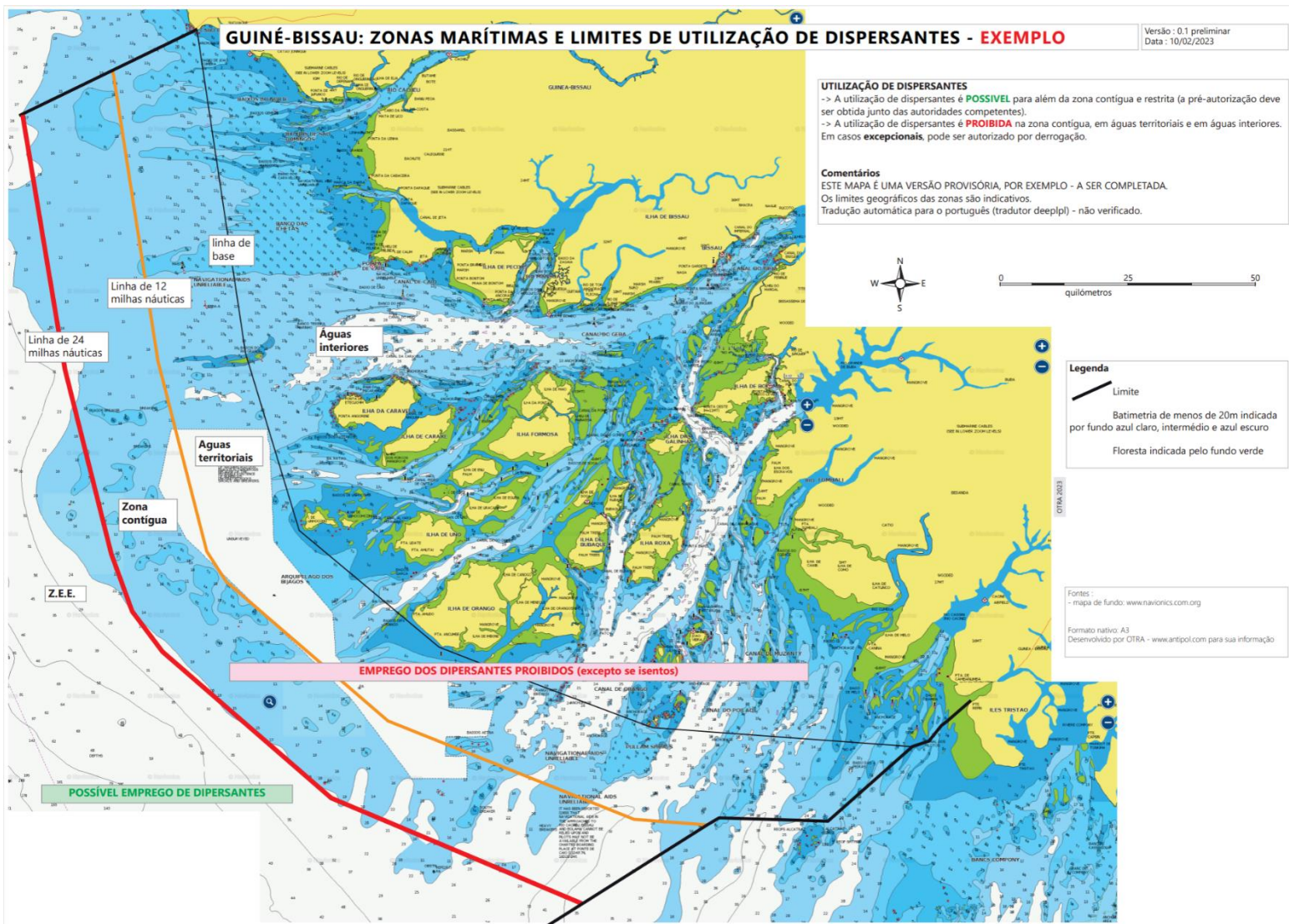


## Annexe 11 : Cartes « stratégiques » de la Guinée-Bissau réalisées pendant l'atelier





## Annexe 12 : Carte bathymétrique avec ligne de base, eaux territoriales et zone contigüe





## Annexe 13 : Plan d'action « cartographie »

| Tâches   | Qui ?  | Echéance                  | Réalisation (oui/ A faire/ en cours) | Action et commentaire de Guinée-Bissau  | Action et commentaire de GI WACAF  |
|--|--|---------------------------|--------------------------------------|---|--|
| <b>POURSUITE</b>   |  |                           |                                      |   |  |
| Garantir des bonnes conditions de travail pour le référent Cartographie/ SIG, et un minimum de disponibilité pour ce sujet dans les mois à venir.  | Autorités                                    | Dès que possible          | A faire                              |   |  |
| Garantir un ordinateur performant pour le référent Cartographie / SIG et un ordinateur de remplacement.  | Autorités                                    | URGENT – Dès que possible | A faire                              |   |  |
| Garantir une licence de logiciel cartographie SIG à jour pour le référent Cartographie / SIG   | Autorités                                    | URGENT – Dès que possible | A faire                              |   |  |
| Confirmer les données essentielles à intégrer dans cette 1ère version des cartes, en se concentrant sur les données vraiment importantes ET déjà disponibles, ou faciles et rapides à produire.<br><br>Et confirmer les légendes pour les cartes "Sensibilité" et "Opérations - Logistique".   | Référent Carto. Gui-Bis.                     | 31/03/2023                | En cours                             | Avec l'équipe nationale, sur la base du rapport d'atelier et des supports d'ateliers et de la sélection de données proposée dans le catalogue de données.<br>Ne pas retarder la production de cette première des cartes en cas de données manquantes/ lacunaires. Les cartes seront mises à jour ensuite. |  |
| Collecter les couches SIG existantes, disponibles, avec une couverture de l'ensemble du pays, OU une couverture à compléter.   | Référent Carto. Gui-Bis.                     | 31/03/2023                | En cours                             |   | Note. Certaines couches SIG, en particulier sur les types de côtes, existent dans d'autres projets et pourront être  |
| Organiser 2 à 3 séances de travail à l'IBAP (une demi-journée chacune) pour compléter "à dire d'experts" les couches d'informations SIG essentielles pour tout le pays en tant que de besoin.  | Référent Carto. Gui-Bis. + Spécialistes IBAP | 30/04/2023                | A faire                              |   |  |
| Produire la couche d'informations SIG sur les types et sensibilité de la côte (avec l'indice E.S.I.).<br>- Couche SIG avec le type "ESI 10 - Mangrove" déjà existante pour tout le pays.<br>- Couche SIG "ESI 9 Vasière" existante pour les Bijagos - à étendre.<br>- Couches SIG pour les autres types à compléter (ESI 1, ESI 2, ESI 3, ESI 7, ESI 8). | Référent Carto. Gui-Bis.                     | 30/04/2023                | En cours                             | Employer la couche SIG de la "limite des eaux intérieures" qui est une bonne cartographie, très détaillée, du trait de côte.  | Commentaire.<br>- Soit ces couches d'informations existent au format SIG<br>- Soit il faut cartographier directement les types de côte, avec une séance de travail à l'IBAP avec le Référent Cartographie/ SIG et un ou deux spécialistes et l'aide d'images satellites. |
| Compléter/ produire les couches d'informations SIG pour les données essentielles concernant les :<br>- ressources biologiques et écologiques<br>- ressources socio-économiques<br>- éléments importants pour les opérations et logistique  | Référent Carto. Gui-Bis. + Comité tech.      | 30/04/2023                | En cours                             |   |  |
| Faire 2 cartes à part (avec toute la Guinée-Bissau sur une carte A3) :<br>- une carte qui montre les zones de pêche selon la réglementation en vigueur (industrielle, artisanale avec moteur/ petit moteur/ sans moteur...)<br>- une carte qui montre les zones protégées/ réglementées/ RAMSAR/ parc etc.   | Référent Carto. Gui-Bis.                     | 30/04/2023                | A faire                              |   |  |
| Confirmer la typologie des Sites & Activités les plus sensibles.<br>Et revoir/ compléter la localisation de ces éléments.  | Référent Carto. Gui-Bis.                     | 30/04/2023                | En cours                             | Voir fichier KML "Guinée-Bissau Sites.kml"  |  |
| Intégrer les sites & activités les plus sensibles dans les cartes de Sensibilité et les cartes Opérations & Logistique et la carte Stratégique.  | Référent Carto. Gui-Bis.                     | 30/04/2023                | A faire                              |   |  |



| Tâches   | Qui ?                    | Echéance               | Réalisation (oui/<br>A faire/ en<br>cours) | Action et commentaire de Guinée-Bissau | Action et commentaire de GI WACAF |
|--|--------------------------|------------------------|--|--|-----------------------------------|
| <b>POURSUITE</b>   |                          |                        |  |  |                                   |
| Produire les cartes tactiques mises en forme (et découpage avec l'outil ArcMap "Data driven pages")<br>- « Sensibilité »<br>- « Opérations & Logistique »<br>et produire la carte stratégique. | Référent Carto. Gui-Bis. | 31/05/2023             | En cours                                   |  |                                   |
| Produire les cartes tactiques mises en forme (et découpage avec l'outil ArcMap "Data driven pages")  | Référent Carto. Gui-Bis. | 31/05/2023             | A faire                                    |  |                                   |
| Présenter les cartes au Comité technique pour avis et revue.   | Comité Technique         | à définir              | A faire                                    |  |                                   |
| Finaliser la 1ère version des cartes selon les retours du Comité Technique.  | Référent Carto. Gui-Bis. | à définir              | A faire                                    |  |                                   |
| Valider officiellement la 1ère version des cartes et les sites & activités les plus sensibles (= priorités de protection)  | Comité de Pilotage       | à définir              | A faire                                    |  |                                   |
| Intégrer officiellement les cartes en tant que document annexe du Plan National d'Intervention d'Urgence.  | Comité Technique         | à définir              | A faire                                    |  |                                   |
| Diffuser les documents. Former les équipes nationales à l'emploi des cartes.<br>Et tester les cartes lors d'exercices.   | Comité Technique         | fin 2023, 2024 et plus | A faire                                    |  |                                   |

## Annexe 14 : Plan d'action « politique de dispersants »

| Tâches   | Qui ?   | Echéance              | Réalisation (oui/non/ en cours) | Action et commentaire de Guinée-Bissau | Action et commentaire de GI WACAF |
|--|---|-----------------------|---------------------------------|--|-----------------------------------|
| <b>POURSUITE</b>   |   |                       |                                 |  |                                   |
| Relecture et commentaire sur le document de proposition de "Politique Nationale d'emploi des dispersant" (envoyée par le GI WACAF)   | Référent Dispersant                                     | mi février 2023       | Fait                            |  |                                   |
| Atelier de formation/ proposition sur la Politique Nationale d'emploi des dispersant   | Référent Dispersant + Représentants du comité technique | fin février 2023      | Fait                            |  | Fait le 22/02/2023                |
| Consolider les propositions pour les points clés de la politique (Liste de produits autorisés, processus d'autorisation et dérogation etc.).<br>Et produire une carte montrant les limites géographiques pour l'emploi des dispersants (au-delà de la zone contiguë) | Référent Dispersant + Référent Cartographie             | 31/03/2023            | En cours                        |  | Fait le 23/02/2023                |
| Relire le document de la politique et vérifier la bonne qualité du portugais   | Référent Dispersant                                     | 31/03/2023            | En cours                        |  | Fait le 23/02/2023                |
| Décider de la nature juridique du document de "Politique Nationale d'emploi des dispersant", de son processus d'approbation et des signataires.<br>Décider du mode de diffusion de la politique (document séparé ? Ou intégré comme annexe dans le PNIU-GB?)         | Référent Dispersant + Conseiller juridique              | 31/03/2023            | En cours                        |  |                                   |
| Revoir et finaliser le document de Politique Nationale d'emploi des dispersant, et ses Annexes techniques  | Référent Dispersant                                     | 30/04/2023            | En cours                        |  |                                   |
| Ajout d'une référence ou d'un lien dans le PNIU-GB vers la "Politique Nationale d'emploi des dispersant"   | Référent Dispersant                                     | 30/04/2023            | A faire                         |  |                                   |
| Valider techniquement le document de "Politique Nationale d'emploi des dispersant"   | Comité Technique  | 31/05/2023            | En cours                        |  |                                   |
| Approuver le document de "Politique Nationale d'emploi des dispersant"   | Comité de pilotage                                      | 31/05/2023            | A faire                         |  |                                   |
| Approuver officiellement le document de "Politique Nationale d'emploi des dispersant"  | Ministre en charge de l'Environnement                   | Sept 2023             | A faire                         |  |                                   |
| Diffuser le document de "Politique Nationale d'emploi des dispersant" aux parties intéressées (ministères, opérateurs privés et pétroliers etc.).  | Ministère en charge de l'Environnement                  | en tant que de besoin | A faire                         |  |                                   |

